Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 9 SAINT-BONIFACE, JEUDI 2 JUIN 1977

La rencontre Schreyer - S.F.M.

DIALOGUE POSITIF MAIS PAS D'ENGAGEMENT

L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine a présenté lundi trente mai son plan d'action au Premier Ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des rencontres prévues avec les principaux chefs politiques de la province, annoncées dès la publication du premier volume de "Les Héritiers de Lord Durham".

L'objectif de la discussion de lundi soir était de présenter globalement la situation des Franco-Manitobains et de faire part au Premier Ministre de la nécessité d'adopter une « politique globale, précise cohérente et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises».

Cette demande est la même que celle formulée par toutes les associations provinciales de francophones.

Le dialogue avec le premier ministre s'est révélé positif quoique aucun engagement n'ait été pris quant aux modalités d'adoption et de concrétisation d'une telle politique.

Dans son mémoire, remis au Premier Ministre de la province, la SFM reconnaît les efforts sans précédent faits par le gouvernement néo-démocrate en faveur de la minorité française du Manitoba. C'est en effet lui, et lui seul, qui en huit années de gouvernement a démontré une attitude d'ouverture à l'égard des Franco-Manitobains qui s'est traduite par des lois et des subventions nombreuses.

Cette rencontre de lundi soir n'était qu'une première discussion sur la base de "Les Héritiers de Lord Durham". M. Schreyer, qui avait reçu précédemment le premier tome du document s'est, selon les repésentants de la SFM, montré très intéressé à son contenu. Il a par ailleurs lui-même proposé une nouvelle rencontre avec l'exécutif de la SFM vers la fin du mois de juin, ceci afin d'étudier une méthode d'application éventuelle de certaines propositions du plan d'action de la SFM.

Le document lui ayant été remis lundi soir, un tel délai est nécessaire pour une étude approfondie du document.

Cependant dans la situation actuelle et un climat politique relativement défavorable aux Franco-Manitobains, il n'est pas question du côté gouvernemental, de réseau d'écoles françaises ni de statut particulier pour les Franco-Manitobains.

Au lendemain de cette rencontre, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. André Fréchette, s'est dit optimiste quant aux consultations à venir avec le Premier Ministre en vue de la réalisation de certaines propositions de son plan d'action.

Dans sa réponse à la lettre de la SFM lui demandant une entrevue, M. Schreyer avait suggéré que les questions particulières d'éducation française soient discutées par les présidents de diverses organisations (CUSB, EFM, Comités de parents, etc.) avec le ministre de l'Education M. Ian Turnbull lui-même. D'autre part, il propose que, en ce qui concerne le Centre Culturel, les directeurs de cette organisation s'efforcent d'arranger une entrevue avec le ministre responsable des Affaires culturelles.

Au cours de la même journée, et avant l'entretien avec le Premier Ministre, les membres de l'exécutif de la SFM ont également rencontré le chef de l'opposition conservatrice, M. Sterling Lyon, afin de lui présenter le premier volume de "Les Héritiers de Lord Durham".

Selon M. Fréchette, ce dernier n'a pas indiqué de position par rapport aux Franco-Manitobains, demandant simplement à la SFM de lui laisser le document afin qu'il puisse le faire traduire. Nul n'est besoin d'être prophète pour deviner la réaction des conservateurs aux revendications des Franco-Manitobains. Ils ont déjà suffisamment clairement laissé percer leur opinion.

Toutefois, au cours de cette rencontre, M. Sterling Lyon, en bon politicien, a dit ne pas se souvenir d'avoir déclaré il y a un mois environ, sur les ondes d'une station de radio, qu'il était en faveur d'un Canada unilingue anglophone. Comme quoi il n'est pas toujours facile d'obtenir des prises de position tranchées de la part de politiciens à la veille d'élections parlementaires.

A.L.

MANITOBA - QUÉBEC QUÉBEC - MANITOBA

On se rappelle qu'à l'issue d'une rencontre, à Winnipeg, le 15 avril, entre le Premier Ministre Schreyer et le ministre des Affaires gouvernementales du Québec, l'honorable Claude Morin, l'intention des deux gouvernements fut annoncée d'intensifier certains programmes d'échange dans le domaine de l'éducation et de la culture françaises.

Le 17 mai, M. Morin, écrivit à M. Schreyer, lui indiquant qu'en vue de pousser cette coopération, le directeur général des relations fédérales-provinciales, M. François Lebrun serait l'interlocuteur québécois. M. Schreyer répondit le 30 mai indiquant que pour le Manitoba son adjoint, M. René Chartier, sera pour les prochains mois l'interlocuteur du Manitoba. Nous publions ci-dessous les textes des deux lettres.

Québec, le 17 mai 1977

Monsieur Edward Schreyer
Premier ministre du Manitoba
Edifice de la Législature
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

Monsieur le premier ministre,

Lors de notre rencontre du 15 avril 1977, nous sommes convenus d'intensifier la coopération entre nos provinces respectives dans les domaines de l'éducation et de la culture françaises. Afin de faciliter la mise en oeuvre de cette coopération, nous avons également décidé de désigner deux fonctionnaires, l'un québécois, l'autre manitobain, pour coordonner les projets. En outre, tel que convenu, nos interlocuteurs devraient examiner la possibilité de conclure ultérieurement une entente plus formelle et nous soumettre des recommandations à ce sujet dans un délai de douze mois.

Conformément à nos décisions, il m'est agréable de vous informer que M. François Lebrun, directeur général des relations fédérales et provinciales, sera l'interlocuteur du Québec. M. Lebrun s'assurera, selon les besoins, de la collaboration des autres fonctionnaires québécois intéressés. Je lui ai demandé d'entrer en communication avec son interlocuteur du Manitoba dès que vous l'aurez désigné.

Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Claude Morin

(suite, page 3)

"Les Héritiers de Lord Durham"

POUR QUE ÇA CHANGE .!

La Société Franco-Manitobaine a publié la semaine dernière son plan d'action à court, moyent et long termes dans le tome deux de "Les Héritiers de Lord Durham". La section du livre consacrée aux Franco-Manitobains se divise en deux parties: un tableau de la situation actuelle et le plan d'action proprement dit. Nous vous proposons cette semaine le premier de deux articles dans lesquels nous traiterons tour à tour de ces deux questions.

Unité des Franco Manitobains et autofinancement de leur organisation provinciale forment deux concepts de base pour la S.F.M. Elle les énonce dans l'article d'introduction à la section des "Héritiers de Lord Durham" consacrée au Manitoba.

Unité, parce qu'elle est la source de la force du "bras politique". Lorsqu'un veut faire pression sur des institutions gouvernementales, il faut représenter un groupe nombreux et homogène.

Autofinancement, parce qu'un organisme subventionné à majorité par des instances gouvernementales, a, de fait, les mains liées et devra toujours se contenter de ce que le pouvoir veut bien lui concéder.

Si la Société Franco-Manitobaine veut donner à l'expression "bras politique des Franco-Manitobains" sa pleine signification, elle devra d'abord se soumettre à cette double exigence. Unité et autofinancement constituent des objectifs premiers qui, s'ils ne sont pas atteints, du moins partiellement, condamnent dans l'oeuf son plan d'action. Il est vrai que la Société s'emploie à les réaliser depuis bien avant la mise au point de son plan. Il reste de difficiles étapes à franchir pour enrayer l'assimilation des Franco-Manitobains, obstacle au développement de la communauté.

Avant de proposer des remèdes à l'assimilation, la SFM procède à un diagnostic sévère et chiffré. Elle brosse de nombreux tableaux à partir de données des différents recensements, des études du Centre de Recherche du Collège et de travaux antérieurs de la Société.

LANGUE ET TISSU SOCIAL

Les derniers chiffres officiels datent du recensement de 1971. Ils sont vieux de six ans. Ce qui nécessite une lecture critique des conclusions que l'on en peut tirer.

(suite page 4)

Page 8, Agriculture

LE RAPPORT DE LA COMMISSION HALL

LA POLITIQUE MUNICIPALE

La politique municipale, des modifications à la charte et aux structures de la Ville de Winnipeg, feront l'objet d'une table ronde organisée par la Société franco-manitobaine dans le cadre de son programme de séances sur l'actualité politique, mercredi soir le 8 juin, au Centre culturel franco-manitobain, à 20 heures. Les participants seront le ministre de la Santé et du Développement social, l'honorable Laurent Desjardins, le conseiller municipal Robert Bockstael, le professeur Allen Kear, politicologue de l'Université du Manitoba, et Monsieur Marcel Champagne.

Éditorial

D'ABORD, LA VOLONTÉ DE DURER

Depuis plus d'un an, la Fédération des Francophones hors Québec s'adresse aux politiciens, les sollicite, menace les gouvernements, réclamant une action qui semble être essentielle à la survie des communautés canadiennes françaises établies en dehors du Québec. C'est surtout vers le Secrétariat d'État que l'on se tourne, dont on exige des modifications à l'organigramme qui se traduiraient par quelque chose comme une "direction" des minorités françaises, alors que de plus en plus l'on semble, à ce ministère, pousser la francophonie hors Québec vers le bassin du "multiculturalisme".

Au mois d'avril, la publication par la F.F.H.Q., de données sur l'état des minorités canadiennes françaises sous le titre de "Les Héritiers de Lord Durham" a fait son tour de presse. La publication de ce document fut entourée de communiqués qui reflétaient l'exaspération des dirigeants de la F.F.H.Q. qui utilisaient de nouveau les expressions-choc qui se répètent sous des formes plus ou moins analogues depuis plus de cent-cinquante ans. On pense au célèbre discours du docteur Wolfred Nelson, l'un des chefs patriotes lors de la Rébellion de 1837-1838, au cours de l'assemblée "des Six-Comtés" tenue à Saint-Charles-sur-le-Richelieu le 23 octobre 1837. Les discours avaient été enflammés, la foule était surexcitée. Alors que Louis-Joseph Papineau, pris de peur, tentait de calmer les gens, le docteur Nelson, qui présidait l'assemblée, lança:"Je dis que le temps est venu. Je vous conseille de mettre de côté vos plats et vos cueillers d'étain pour en faire des balles." Un autre chef Patriote renchérit alors:"Le temps des discours est passé. C'est du plomb qu'il faut envoyer à nos ennemis! ".

Il n'est plus question de cela, bien sûr, mais on continue à répéter que c'est "le temps ou jamais", on entend "obliger les autorités", on "exige", on parle des "miettes aux francophones", on "dénonce", on se réfère au "verbiage inutile des politiciens", on réclame des "actions concrètes et immédiates".

Le second tôme de la publication "Les Héritiers de Lord Durham" vient de paraître. Cette fois, ce sont les plans d'action des associations, qui constituent la F.F.H.Q., qui sont élaborés. Le communiqué qui a marqué l'événement déclare que "les Franco-Manitobains réalisent de plus en plus que leur situation a atteint un stade critique, (qu'il) est impératif pour la survie du peuple français du Manitoba, que le gouvernement provincial adopte dans les plus brefs délais une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises". C'est la formule que la F.F.H.Q. avait utilisée en avril en s'adressant au gouvernement fédéral.

Après la parution du premier tôme des "Héritiers", la F.F.H.Q. en a adressé des exemplaires à de nombreux politiciens. Les réponses ont été surtout polies. Selon la correspondante du Devoir à Ottawa, "une cinquantaine de personnes se sont contentées d'accusés de réception", et "deux ministres fédéraux, M. Marc Lalonde et Mme Jeanne Sauvé ont consenti à une rencontre (alors que) à peine cinq députés en ont manifesté le désir".

Depuis, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed. Broadbent, a rencontré les dirigeants de la F.F.H.Q. et s'est dit sympathique à leur cause. Le Premier Ministre Trudeau devait rencontrer la F.F.H.Q. à la fin de mai, et le Premier Ministre du Québec, M. Lévesque, recevra le groupe le 14 juin. Il est difficile de percevoir ce que ces rencontres vont donner.

Mais c'est le Secrétariat d'État qui est la cible des foudres de la F.F.H.Q.: "Nous avons fini d'être la plus petite des sous-sections de balayage d'un ministère, aurait déclaré en parlant de la section du Secrétariat d'État chargée des programmes et de la distribution des fonds qui touchent les francophones, le directeur de la F.F.H.Q. Il y a que la F.F.H.Q. subsiste par les transfusions de sang et l'oxygène du Secrétariat d'Etat.

Alors quoi? Si les dirigeants des associations canadiennes françaises qui représentent les francophones hors Québec veulent obtenir des résultats sérieux, ils vont devoir se tourner de plus en plus vers la base, vers le peuple, et organiser un mouvement de masse à l'intérieur duquel le peuple s'aidera lui-même. C'est la participation populaire qui, autrefois, a fait réussir l'Association d'Éducation. Il faut D'ABORD que les Franco-Manitobains VEUILLENT, DÉCIDENT DE SURVIVRE comme Franco-Manitobains, c'est-à-dire comme membres d'une population qui est consciente - et en est fière - d'être l'héritière de l'une des grandes civilisations et d'une culture qui lui est propre et qui remonte en Amérique à trois siècles et demi. Le thème de la dernière assemblée annuelle de la S.F.M. le proclamait bien: "LA SOLUTION EST CHEZ NOUS".

Chaque Franco-Manitobain a donc un rôle à jouer dans cet effort de survie. Il doit être appuyé en cela d'une action inlassable de la part des éducateurs - dont le rôle est primordial -, des institutions, des organismes nombreux dont il dispose, dont le rôle doit en être un d'éducation, de sensibilisation de la population, sous le leadership de la Société franco-manitobaine.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Félicitations

M. le Rédacteur,

Nous voulons féliciter Alain, fils de M. et Mme André Gautron, de Saint-Boniface, étudiant en dixième année à Saint Paul's High School, qui a mérité le premier prix au concours national de débats et discours.

Ayant remporté le trophée de la division française au niveau provincial, Alain Gautron a été désigné représentant manitobain au concours national.

C'est au concours national de débats et discours, qui a eu lieu du 9 au 12 mai à Saint Catharines, Ontario, que Alain a mérité la désignation "meilleur orateur canadien, division française". Félicitations Alain!

Famille Denis Prenovault

Une maternelle française à Provencher

M. Jean-Jacques Le François
La Liberté

La nouvelle de la réouverture de la maternelle française à l'école Provencher, ayant passé sous-silence dans votre journal, nous comme Association des Parents de l'école Provencher désirons informer les lecteurs de La Liberté de cette décision de la Commission Scolaire en ce qui concerne notre école.

Nous vous prions d'être à l'affût des nouvelles de notre communauté entière et d'en faire un reportage objectif.

Albert Barnabé
Président
L'Association des Parents de l'école Provencher

Lundi, 25 avril, les Commissaires de la Commission Scolaire de Saint-Boniface — G. Duncan, J. Garwood, L. Huot, C. LeGal, (Davis absent), votèrent à l'unanimité pour la réouverture de la maternelle française à l'école Provencher pour l'année scolaire 1977-78.

Le 21 février, un groupe de parents concernés, ayant pour porte-parole, Gilbert Cloutier, appuyé par l'Association des Parents de l'école Provencher, avait soumis à la Commission Scolaire une demande afin de rétablir la maternelle française à l'école Provencher telle qu'elle existait depuis 1971. La maternelle de l'école Provencher avait été transférée à l'école Taché lors de la réouverture de celle-ci en 1976. Depuis septembre 1976, l'école Provencher était la seule école élémentaire de la Division scolaire de Saint-Boniface qui n'avait pas sa maternelle.

A une réunion spéciale de la Commission Scolaire le 28 février, cette demande légitime des parents fut refusée. Les parents concernés ainsi que l'Association des Parents de l'école Provencher n'acceptèrent pas ce refus. Après délibérations, entre les Commissaires et l'Association des Parents, un sondage fut entrepris. Celui-ci révéla que vingt élèves s'inscriraient à la maternelle de Provencher, si elle existait en septembre 1977. Le 25 avril à une réunion spéciale de la Commission Scolaire, un second vote eut lieu, annulant le premier et rétablissant ainsi une maternelle française à l'école Provencher pour l'année scolaire 1977-78.

Cette décision réaffirma la politique prise en 1971, par la Commission Scolaire de Saint-Boniface lorsqu'elle établissait le programme B avec une maternelle française à l'école Provencher et appuya le Bill 113 tel qu'expliqué récemment par Ian Turnbull, Ministre de l'Education.

Les inscriptions pour la maternelle à l'école Provencher ont lieu actuellement. Tous parents intéressés peuvent donc venir y inscrire leur enfant pour septembre 1977.

Communiqué de l'Association des Parents de l'école Provencher

Albert Barnabé, président

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le voyage de Monsieur Trudeau à Paris

Michel ROY

Tout compte fait, on se demande encore ce qu'allait faire M. Trudeau à Paris. Les visites officielles ou semi-privées à l'étranger, particulièrement en France, ont évidemment leur importance, d'autant que le chef du gouvernement fédéral est le premier artisan de la politique étrangère et que ses interventions sont prises au sérieux dans les grandes capitales.

Mais, venant à la suite des sommets économique et atlantique de Londres, le voyage à Paris ne semblait pas répondre à ce moment-ci à des attentes précises. Déjà, les questions relatives à l'inflation, au pétrole, au dialogue Nord-Sud et aux ventes d'uranium avaient été abordées lors de la réunion de la semaine précédente à Downing Street où se trouvaient aussi le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Raymond Barre. Quant aux relations commerciales franco-canadiennes, elles ne pèsent pas lourd ni pour la France ni pour le Canada. Il ne reste, pour justifier le déplacement que l'attachement sentimental que créent des liens linguistiques et culturels, et le souci de maintenir des relations cordiales avec un pays qu'affectionne le Canada et pour lequel M. Trudeau a toujours eu une certaine prédilection en dépit d'incidents passés.

On a voulu insister, du côté canadien, sur le caractère tout à fait normal d'une visite dont on affirme qu'elle avait été remise quelques fois depuis un an, qui était prévisible donc. Peut-être avait-elle été envisagée officieusement, mais rien ne permettait de la prévoir à si brève échéance avant l'annonce d'une autre mission, celle de M. Claude Morin à Paris.

Passer derrière M. Morin

Si bien qu'au moment où fut prise à Ottawa la décision de faire un saut en France au lendemain des sommets de Londres, il était assez clair que le premier ministre voulait ainsi passer derrière le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec pour le cas où celui-ci aurait commis aux yeux d'Ottawa quelque faute politique, ou simplement pour faire contre-poids au succès anticipé de la visite de M. Morin.

Mais on connait la suite. Le ministre québécois, insistant à juste titre sur l'amitié franco-québécoise, sur la nécessaire continuité des échanges déjà bien établis et sur de souhaitables progrès dans le développement d'une collaboration commerciale et technique, a tenu en France un langage à la fois digne et mesuré. Il avait même pris la précaution de préciser qu'il ne venait surtout pas solliciter un concours politique à Paris puisque l'avenir politique du Québec et du Canada relèvent naturellement des Québécois et des Canadiens. Tout au plus, a-t-il voulu profiter de l'occasion pour exposer à ses interlocuteurs français les orientations et les objectifs de son gouvernement. On chercherait en vain dans le comportement de M. Morin à Paris des sujets de griefs entre Ottawa et Québec. Autant l'homme, par tempérament, que son gouvernement, pour des raisons politiques, ont-ils voulu éviter de relancer la guerre des tapis rouges et des drapeaux.

Un seul événement devait infléchir quelque peu ce programme: M. Jacques Chirac, maire de Paris et leader du Rassemblement pour la République qui domine la coalition gouvernementale à l'Assemblée nationale, a exprimé à haute voix des voeux de réussite à l'adresse du gouvernement indépendantiste du Québec. C'était, bien sûr, parce qu'il le croit, et que ce sentiment est partagé par beaucoup de ceux qui se réclament de l'héritage du général de Gaulle. C'était aussi parce qu'il ne déplaisait pas à M. Chirac de contredire publiquement la politique officielle de neutralité et d'attentisme du gouvernement français à l'égard du contentieux constitutionnel canadien. Donc, cet incident relève autant de la politique intérieure française que des relations franco-canadiennes. Or, justement, M. Morin savait cela et, tout en se montrant en apparence sensible à des voeux qu'il avait si peu sollicités, le ministre du Québec n'a pas dansé de joie après les avoir entendus. Simplement, parce que le Québec d'aujourd'hui veut dissiper jusqu'aux apparences d'une quelconque complicité avec la France.

Ce n'est donc pas l'allocution de M. Chirac qui pouvait justifier le passage de M. Trudeau à Paris. On aura du reste remarqué que le premier ministre canadien, dès son départ d'Angleterre, avait indiqué que, pas plus que M. Morin, il n'était intéressé aux tapis rouges et aux honneurs. Ce "pas plus que M. Morin" exprimait un peu tardivement sa réaction favorable à la visite du ministre québécois en France. C'était peut-être une façon de réparer ce qu'il avait dit du même homme deux semaines plus tôt à Saskatoon où, la passion aidant, M. Morin n'était qu'un "imposteur" à ses yeux.

Comme il n'avait plus rien à "réparer" et que la France officielle n'avait rien à se faire expliquer, encore moins à se faire pardonner puisque le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, avait insisté il y a 15 jours sur "l'obligation de réserve" de la France à l'égard du Québec et du Canada, M. Trudeau pouvait seulement avec ses hôtes français, à l'Elysée comme à l'hôtel Matignon, revoir rapidement et superficiellement certaines des questions sur lesquelles s'étaient penchés les participants au sommet économique de Londres. Les hommes politiques du gouvernement n'éprouvaient nullement le besoin d'interroger M. Trudeau au sujet du Québec. Ce qui, du reste, a paru satisfaire pleinement le premier ministre.

Les "roues" de "grand-mère"

En revanche, l'opinion publique française, pour autant qu'elle s'intéresse aux affaires canadiennes et québécoises, se montrait forcément plus curieuse. Ce sont donc les représentants de la presse française qui ont relancé le débat sur la question constitutionnelle. Ils ont ainsi appris que la "grand-mère" du premier ministre n'avait pas de roues et qu'elle ne serait donc jamais un "bel autobus". Ce qui revient à dire, sous les formes d'un douteux proverbe autrichien (dont l'origine réelle se situe dans les ruelles de l'Outremont des années quarante) que l'hypothèse d'un Québec souverain est bien peu plausible pour M. Trudeau. Ce qui ne l'empêche pas d'en examiner soigneusement tous les aspects avec la rédaction du "Monde" et, à la télévision nationale, de ré-

(suite, page 6)



A l'occasion de la collation des diplômes qui eut lieu mardi soir au Collège Universitaire de Saint-Boniface, dans le cadre de l'année centenaire de l'Université du Manitoba, un doctorat honoris causa a été décerné à Monsieur Roland Couture, citoyen bien connu de Saint-Boniface et qui a fait sa marque au Manitoba français. Homme d'affaires, administrateur, humaniste, Monsieur Couture a occupé au cours de sa carrière un nombre impressionnant de postes importants dont celui, pendant vingt-quatre ans, de directeur de la radio de Saint-Boniface dont il avait antérieurement été vice-président et président. Après l'absorption de Radio Saint-Boniface par Radio-Canada, Monsieur Couture devint adjoint au chef des services de langue française de la Société pour la région des Prairies, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite. Monsieur Couture est membre de nombreux organismes, président de la Fondation de Recherches de l'Hôpital général de Saint-Boniface, de la Fondation catholique du Manitoba, et de la Fondation Radio-Saint-Boniface. Il est Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire et a été décoré, par le Conseil de la Vie française en Amérique, de la médaille de l'Ordre de la Fidélité française.

MANITOBA–QUÉBEC... (suite)

Winnipeg, le 30 mai 1977.

Monsieur Claude Morin
Ministre des Affaires Intergouvernementales
Gouvernement du Québec
Québec, P.Q.

Monsieur le ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 17 dernier. Il m'est agréable à mon tour de vous informer que mon adjoint, monsieur René Chartier, sera pour les prochains mois l'interlocuteur du Manitoba vis-à-vis les relations Manitoba-Québec dont nous avons parlé lors de votre visite à mes bureaux le 15 avril.

Monsieur Chartier lui aussi, selon les besoins, s'assurera de la collaboration des autres fonctionnaires manitobains intéressés à conclure dans un avenir ultérieur une entente plus formelle qu'elle ne l'existe en ce moment entre nos deux provinces.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Edward Schreyer

L'Actualité

SÉPARATISME

Je causais l'autre jour avec une personne qui croyait que l'idée de l'indépendance, au Québec, était une affaire nouvelle. Le concept d'État français en Amérique, la notion souverainiste, date de loin et je conseille à ceux qui ne l'ont pas fait, la lecture de l'éditorial du 13 janvier dernier de LA LIBERTÉ, intitulé "Le long cheminement de l'idée séparatiste".

C'est tout juste après la Conquête que naît cette idée d'un État français, théocratique et agraire, qui existerait sur les bords du Saint-Laurent. C'est un rêve du clergé d'alors.

Une nouvelle élite canadienne française, laïque, celle-là, paraît au début du dix-neuvième siècle, constituée de professionnels, qui bientôt devenue trop nombreuse pour s'occuper, se tourne vers la politique. C'est cette élite parallèle qui est au coeur de la Rébellion de 1837-1838, dont on connaît l'histoire, et au cours de laquelle on proclame "la République du Bas-Canada". Des chefs rebelles sont pendus, d'autres sont exilés.

Aux années '30, l'idée de "l'État français" est reprise et relancée par l'abbé Lionel Groulx. Des mouvements naissent chez les jeunes intellectuels d'alors et l'on voit naître des journaux séparatistes. Après la guerre, la notion souverainiste refait surface et mène à l'élection du 15 novembre au Québec.

Mais il semble que la Confédération n'ait jamais fait d'heureux, sauf peut-être les grands industriels et financiers de l'Ontario. Et l'on voit, après vingt ans de régime fédératif, la Nouvelle-Écosse, sous le régime libéral de W.S. Fielding, songer sérieusement à quitter la Confédération pour créer une union des provinces maritimes ou redevenir colonie anglaise. Fielding est reporté au pouvoir à l'élection de 1886, mais rien ne se produit. La Colombie-Britannique, qui un moment hésitait entre les USA et le Canada, mais que l'on retint par la promesse d'un chemin de fer transcanadien, utilisa aussi la menace séparatiste lorsque la construction du chemin de fer retarda.

Pour en revenir au Québec, alors que les Canadiens Français s'opposent à la conscription, en 1917, le député libéral de Lotbinière, Joseph-Napoléon-Francoeur, propose à la Législature une motion qu'appuie un autre député, Hector Laferté, qui se lisait comme ceci: 'Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867, si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada'. "Il défend sa motion, rapportent les historiens Farley et Lamarche en disant que le Canada français, depuis 50 ans, est souvent allé à l'extrême limite de la conciliation et de la concession pour réunir les deux groupes linguistiques. Il désire exprimer le sentiment de la majorité de la population qui est fatiguée d'être traitée de la sorte et qui pense que le temps est venu de cesser ces luttes futiles et d'accepter ses conséquences logiques'. "Pendant des semaines, poursuivent les deux historiens, on se perd en vains débats, tandis que Gouin [Premier Ministre du Québec] s'emploie à convaincre Francoeur de retirer sa motion, désireux d'éviter un vote sur cette question".

Jean de Lotainville

POUR QUE ÇA CHANGE... (suite)

La situation socio-culturelle a considérablement évolué depuis, pas seulement au Manitoba. De nouveaux facteurs sont apparus, susceptibles d'influencer de manière notoire le phénomène d'assimilation de la population francophone. En bien ou en mal. Que l'on pense à la création du BEF, à la diffusion du concept de l'école française, ou au développement du réseau français de Radio-Canada.

En contrepartie, la "consommation" de loisirs et de culture de masse a été considérablement accrue sur un mode Nord américain, donc en anglais, évidemment.

L'étude des chiffres proposés indique cependant des tendances générales vérifiées. S'ils ne sont pas nouveaux, la SFM a le mérite de les regrouper et d'en permettre un examen global.

Les Franco-Manitobains sont dispersés à travers toute la province, dans trente-huit localités. Les plus importantes, en nombre, évidement sont Saint-Bonniface, Saint-Vital, et Transcona.

Cependant, en pourcentage de la population totale de ces localités, les Franco-Manitobains ne sont qu'une minorité.

Facteur déterminant de la conservation de la culture française, le maintien de foyers francophones à la campagne. De nombreux villages sont encore composés, en 1971 de plus de 70% de Canadiens Français. Mais ces chiffres également méritent d'être reconsidérés au vu de l'afflux massif de nouveaux habitants, pour la plupart anglophones. C'est le cas de Sainte-Anne, par exemple.

La population du Manitoba d'origine canadienne française est demeurée une proportion stable de la population totale de la province entre 1921 et 1971, soit environ 6%. Cependant, le recensement de 1971 a permis d'établir que sur près d'un million de Manitobains, 4% seulement déclarent que leur langue d'usage, soit celle parlée au foyer, est le français.

Cette donnée a été prise en considération, la première fois lors du recensement de 1971. Il sera intéressant de comparer ces chiffres avec ceux du prochain.

Les Canadiens Français ont été d'autant plus exposés à l'assimilation que le tissu social s'est considérablement modifié. Ruraux, pour la plupart au début du siècle, ils pouvaient conserver des noyaux français.

LA LENTE INFILTRATION

En 1971, cependant, plus de 36% du groupe canadien français vivent à la campagne, les autres habitent la ville où il se produit une osmose constante avec le milieu anglais. L'interpénétration des deux groupes s'y fait beaucoup plus facilement et rapidement. (Tableau I)

Selon les statistiques de l'assimilation des francophones par groupes d'âge on constate que les plus assimilés sont les personnes ayant entre vingt et cinquante-quatre ans, les forces vives de la communauté.

Ces données démographiques ont déjà souvent été énoncées (Tableau II)

La comparaison de la répartition par catégories professionnelles des Franco-Manitobains aux Manitobains en terme général révèle que proportionnellement moins de Canadiens Français occupent des tâches d'administrateurs. Par contre, ils comptent dans leurs rangs, en pourcentage plus d'ouvriers.

Si vers le bas de l'échelle sociale les différences entre Manitobains d'origine française et les autres sont peu sensibles, en haut de l'échelle, soit parmi les administrateurs elle est notoire.

L'étude du niveau de scolarité comparé des Manitobains et des Franco-Manitobains montre que le niveau d'éducation des francophones est inférieur à la moyenne manitobaine et que cette différence augmente si l'on élimine les étudiants considérés comme assimilés. Ce n'est pas vrai au niveau universitaire où la proportion des Franco-Manitobains ayant conservé le français comme langue d'usage est plus importante que celle des "Assimilés".

Ces analyses résultent de données chiffrées. Elles permettent de décrire une situation de fait. Elles mènent La SFM aux conclusions suivantes (cf. "La solution est chez-nous", plaquette réalisée par la S.F.M.):

Education:

secteur le mieux pourvu en institutions au Manitoba.

niveau de scolarité inférieur à la moyenne manitobaine.

Economie:

pouvoir économique faible

peu de participation aux décisions économiques en raison de la place des Franco-Manitobains dans l'échelle sociale.

Social:

assimilation à un rythme galopant

peu d'institutions.

Culture:

de nombreuses ressources locales

Politique:

des droits linguistiques contestés

les francophones, un groupe de pression écouté

bonne représentation dans les différentes sphères politiques, moindre dans la fonction publique.

Après le constat des symptômes, il reste à déterminer des causes et trouver un remède.

A.L.

TABLEAU II

EVOLUTION DE LA POPULATION FRANCOPHONE DE LANGUE MATERNELLE FRANCAISE AU MANITOBA DE 1941 A 1971

et

TAUX D'ASSIMILATION

	1941	1951	1961	1971
Population d'origine française	52,966	66,020	83,936	86,515
Population de langue maternelle française	51,546	54,199	60,889	60,550
Assimilés	1,450	11,821	23,037	25,965
Pourcentage des assimilés	.03 %	16 %	27 %	30 %
Population dont la langue d'usage est le français				39,600

Sources: Recensement du Canada
Travaux de Marcel Bilodeau du Centre de Recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

Remarques:

- La population dont la langue d'usage est le français représente en 1971 : 65 % de la population de langue maternelle française
46% de la population d'origine française.
- Le taux d'assimilation (perte de la langue maternelle) jusqu'en 1971 est de 30 % par rapport à la population d'origine française.
- Le taux d'assimilation (perte de la langue d'usage à la maison) jusqu'en 1971 est de :
  - 54 % par rapport à la population d'origine française
  - 34 % par rapport à la population de langue maternelle française.

TABLEAU I

SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DU MANITOBA

BILAN LINGUISTIQUE EN 1971

Population totale au Manitoba	988,245
Population d'origine française	86,515
Population de langue maternelle française	60,555
Population dont la langue d'usage est le français	39,600

EVOLUTION DE LA POPULATION FRANCOPHONE URBAINE ET RURALE AU MANITOBA DE 1941 A 1971

	1941	1951	1961	1971	1941 à 1971
Population d'origine française	52,996	66.020	83,936	86.515	63.2 %
Population rurale française	35,863	34,966	38.710	30.775	-14.24 %
Population urbaine française	17,133	31.024	45.226	55.740	225.4 %

Remarques — L'analyse de l'évolution des populations rurales et urbaines montre une forte migration vers les villes de 1941 à 1971. Pendant cette période la population francophone rurale a diminué de 14 % tandis que la population urbaine a augmenté de 225%

- La population d'origine française est en :

	urbaine	rurale
1941	32.2 %	67.8 %
1971	64 %	36 %

- L'urbanisation est un fait accompli, ce qui accroît considérablement les risques d'assimilation.

LA SEMAINE PROCHAINE, "POUR QUE C'A CHANGE - 2", LE PLAN D'ACTION DE LA S.F.M.

cuisine

C'EST LE TEMPS DE CUIRE DES ASPERGES

Le printemps nous revient avec un de ses principaux atouts: l'asperge. Cette tendre tige pousse comme par magie; elle est là du jour au lendemain, surtout si le soleil se met de la partie. Il faut cueillir l'asperge dès qu'elle est là; elle vieillit mal avec le temps.

Des asperges vraiment fraîches présentent des tiges vertes, des pointes bien fermées et une base humide lorsque coupées. Garder les asperges humides et au froid jusqu'au moment de les préparer de façon à retenir leur saveur sucrée particulière. Réfrigérer dans un sac en plastique sans les laver et sans les parer et utiliser avant deux jours. Garder la base des tiges humide avec des serviettes de papier imbibées d'eau. Avant la cuisson, rompre les tiges à l'endroit où elles se brisent facilement et laver délicatement mais à fond et enlever les grosses écailles où le sable peut s'accumuler. Pour six portions, allouer 1½ livre ou de 18 à 24 tiges. Ne pas jeter les parties ligneuses enlevées; elles peuvent être cuites et utilisées dans des soupes, ce qui augmente le nombre de portions par livre.

Même ceux soucieux de leur ligne peuvent se régaler d'asperges. Quatre tiges de ½ pouce de diamètre fournissent seulement 10 calories. Et pour si peu de calories, les asperges apportent plus que leur part d'autres nutriments: une portion d'asperges cuites fournit plus de cinquante pourcent de l'apport quotidien recommandé de vitamine Ce et dix pourcent de celui de la vitamine A, et cela pour tous les âges.

Comme il convient à une aristocrate, l'asperge possède son propre équipement: pinces, paniers à cuisson, moules et plats de service qui mettent en valeur sa forme et sa couleur délicates. Mais ce légume distingué peut être apprêté de façon très simple, tout en conservant son statut royal. Les asperges peuvent être cuites au four à 425oF durant 40 minutes. Pour six portions, les couper en morceaux de 2 pouces, placer dans un plat à four graissé, saupoudrer de 3/4 c. à thé de sel, parsemer de 2 c. à table de beurre, ajouter 1 c. à table d'eau et couvrir. Remuer et retourner plusieurs fois durant la cuisson.

Pour bouillir six portions d'asperges, verser 1 pouce d'eau bouillante sur les tiges entières dans un poêlon ou suffisamment pour couvrir des moitiés de tiges dans une marmite. Ajouter 3/4 c. à thé de sel, couvrir, amener à ébullition rapidement, baisser le feu et mijoter jusqu'à tendreté, environ 6 à 12 minutes. Bien égoutter et servir avec ¼ tasse de beurre.

La cuisson à la poêle constitue une autre méthode simple pour cuire ces pointes tendres. Faire fondre le beurre dans un poêlon épais, ajouter les asperges en tranches diagonales de ¼ pouce et saupoudrer de ½ c. à thé de sel. Couvrir, cuire rapidement jusqu'à ce que la vapeur se forme, baisser le feu et mijoter jusqu'à tendreté, environ 10-12 minutes. Secouer ou remuer fréquemment pour éviter que les asperges adhèrent au fond et les servir dans leur sauce au beurre.

Garnir les asperges de bacon croustillant émietté, de soupe condensée à la crème de poulet ou de champignons (réchauffée), de fromage râpé ou fondu ou de crème sure nature ou assaisonnée de poudre de cari. Pour un apprêt facile, les arroser d'un peu de beurre fondu; assaisonner le beurre de basilic, de graines de carvi, de muscade, de paprika, de toute-épice, d'amandes effilées ou de jus de citron.

C'est le temps de cuire des asperges; la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, propose deux recettes royales. "Asperges à la continentale" et "Salade d'asperges moulée" en feront un roi!

ASPERGES À LA CONTINENTALE

1½ livre d'asperges
¼ tasse de beurre
½ tasse de champignons tranchés
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde sèche
1 tasse de lait
1 oeuf battu
1 c. à table du liquide du piment doux en conserve
2 c. à table de piment doux en conserve en dés
⅓ tasse de fromage cheddar
⅓ tasse de croustilles émiettées

Couper les asperges en morceaux de 2 pouces, en laissant les pointes entières. Faire fondre le beurre dans un poêlon, ajouter les asperges (sauf les pointes). Couvrir, chauffer rapidement et cuire 8 minutes. Ajouter les pointes et les champignons; continuer la cuisson jusqu'à tendreté (5 à 7 minutes de plus). Secouer ou remuer fréquemment pour empêcher d'adhérer. Retirer du poêlon. Incorporer farine et assaisonnements dans le poêlon. Ajouter le lait graduellement. Cuire en remuant jusqu'à épais et lisse. Ajouter un peu de la préparation chaude à l'oeuf mélangé au liquide du piment doux, et incorporer l'oeuf au reste de la préparation chaude. Ajouter le piment doux et les asperges et les champignons cuits. Verser dans un plat à four graissé et cuire 10 minutes à 350oF. Mêler fromage et croustilles. En garnir le plat et cuire 5 minutes de plus. Quantité: 6 portions.

SALADE D'ASPERGES MOULÉE

700 g d'asperges
4 oeufs cuits dur
1 paquet (170 g) de poudre pour gelée à la lime ou au citron
500 ml d'eau bouillante
250 ml d'eau froide
2 ml de sel
50 ml de vinaigre
25 ml d'oignon vert haché

Cuire les asperges jusqu'à tendreté. Garder 12 pointes d'asperges de 8 cm et hacher le reste. Dissoudre la poudre pour gelée dans l'eau bouillante. Ajouter eau froide, sel et vinaigre. Verser une mince couche de la préparation de gelée au fond d'un moule rond de 23 cm. Refroidir jusqu'à presque pris. Disposer les pointes d'asperges et des tranches d'oeufs sur la gelée. Refroidir la gelée qui reste jusqu'à ce qu'elle commence à prendre. Y plier asperges hachées, oeufs et oignon. Déposer dans le moule et refroidir jusqu'à ferme. Démouler pour servir. Quantité: 8 portions.

SUBVENTION AU COLLÈGE

L'Honorable Joseph Guay, Ministre d'Etat au Multiculturalisme vient d'annoncer conjointement avec John Roberts, Secrétaire d'Etat, que le Secrétariat d'Etat subventionne pour une seconde année consécutive le Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba, pour une somme $63,415. La contribution défraie, à raison de 50%, les coûts de maintien du cours de secrétariat bilingue donné par le collège pour l'année académique 1976-1977. Cette contribution financière est attribuée suivant les termes de l'entente fédérale-provinciale concernant le bilinguisme en éducation.

A partir de cette entente, tout projet entrepris par une province est susceptible d'obtenir par le Secrétariat d'Etat une participation financière de l'ordre de 50% des coûts admissibles. Cent trente projets concernant la langue bénéficient actuellement d'un appui financier de ce Ministère à travers le Canada.

"Plus de 30 étudiants étaient concernés par la poursuite de ce projet pour une deuxième année consécutive, a indiqué Monsieur Guay, et tout indique que cela a été un succès retentissant."

Cette somme de $63,415 sera utilisée pour défrayer les sommes engagées par le collège au niveau de l'expansion durant l'année financière 1976-1977. □

CHEZ LES GUIDES

Les guides catholiques du Canada sont en pleine campagne de recrutement, non seulement pour des jeunes filles qui veulent se joindre au groupe, mais aussi pour toute personne qui veut s'engager à travailler au mouvement comme cheftaine, personne de ressources, ou autrement. Il nous faut **votre** collaboration comme jeune fille ou adulte pour que le mouvement guide soit une réussite dans notre milieu. Si vous désirez offrir vos services, ou encore obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec Gertrude Gagné (284-3467) ou Carmelle Gosselin, 256-7343.

[communiqué]

de ci, de ça...



LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU MANITOBA, M. CHARLES HUBAND, sera l'invité de la Chambre de Commerce de Winnipeg mercredi le 8 juin. Il s'adressera aux membres de cet organisme au Niakwa Country Club. Des journalistes questionneront M. Huband qui répondra aussi aux questions de l'auditoire. C'est à 18 heures.

*** ***** ***

DU CÔTÉ DES POSTES. - On rapporte que les postiers, qui sont entrés en négociations avec le ministère des Postes en vue d'un nouveau contrat de travail, voudraient y inclure la semaine de 30 heures et une pause café de dix minutes à chaque heure. Au prix où est le café...

*** ***** ***

PROCHAIN DÉPART. - Le Bureau du Tourisme du Gouvernement Français recevait à déjeuner, mercredi dernier, en l'honneur du Consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, qui nous quittera sous peu pour occuper un poste à Melbourne, Australie.

*** ***** ***

HONNEUR. - Monsieur Fernando Champagne, de Saint-Norbert, a été honoré par la Société du bon Parler français pour son poème intitulé "Etrange requête ou la Cuisine des Anges", qu'il avait soumis au concours international de poésie des Amériques françaises. Monsieur Champagne a été reçu à Montréal le 14 dernier au cours d'une grande soirée de gala. Nous publierons, selon l'espace disponible, quelques-uns des poèmes de Monsieur Champagne.

*** ***** ***

L'ALLOCUTION DU PROFESSEUR PIERRE CALVÉ À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE. - Ceux qui ont assisté à l'assemblée annuelle de la S.F.M., le 17 avril, se souviendront de l'intéressante et importante allocution du professeur Pierre Calvé, linguiste de l'Université d'Ottawa. Nous recevons de nombreuses demandes de publication de son texte. Apparemment, le professeur Calvé a parlé à partir de notes. Son allocution a par contre été enregistrée sur ruban magnétique par la S.F.M. Dès que nous en aurons la transcription, nous verrons à en publier le texte dans *LA LIBERTÉ*.

*** ***** ***

PANEM ET CIRCENCES. - Du pain et les jeux du cirque. Ces mots de mépris étaient adressés par Juvénal aux Romains de l'époque décadente qui ne réclamait plus, au Forum, que du blé et des spectacles. Plus près de nous, on rapporte que les gouvernements fédéral et provincial dépenseront près de trois millions de dollars pour les "jeux" d'hiver qui auront lieu à Brandon au mois de février.

*** ***** ***

MAUVAIS AUGURE. - Les résultats des élections partielles qui ont eu lieu la semaine dernière dans certaines circonscriptions fédérales augurent mal pour le chef conservateur Joe Clark. Il semble, d'autre part, que la scission s'accentue entre le chef conservateur qui, à ce que l'on a rapporté, et M. Wagner qui s'est réjoui "presque ouvertement" de la défaite des conservateurs. M. Wagner en imputerait la responsabilité à M. Clark. M. Wagner, qui n'a pas participé à la campagne électorale, a déclaré à des journalistes qu'il n'avait pas été mis dans le coup lors de l'élaboration de la stratégie conservatrice pour les cinq comtés du Québec. D'autre part, le parti du Crédit social et le Nouveau Parti démocratique ont tous deux essuyé des pertes au cours de ces élections.

*** ***** ***

PROBLÈMES ET SOLUTIONS. - Il y a des gens dont le cerveau fonctionne étrangement. Ils créent constamment des problèmes aux solutions...

*** ***** ***

Saint-Jean-Baptiste

LA CROIX-ROUGE

Avec une perception de $1,002.75 cette année les gens de Saint-Jean-Baptiste prouvent une fois de plus qu'ils y croient à la Croix-Rouge. Si cette donation a pincé notre porte-monnaie sans trop de malaise, allons sans crainte cet automne, lors de la clinique de sang, pour un autre pincement artériel en faveur de nos frères infortunés. Faites vos réserves de bon sang tout de suite. Le comité de la Croix-Rouge de l'endroit vous salue.

4—H

Les 4—H ont tenu leur "Achievement Night" le vendredi 13 mai. Bravo pour l'excellent ouvrage accompli, pour le beau programme et le bon goûter. Félicitations à ceux qui ont reçu des diplômes, aussi à Mlle Rachelle Lafond gagnante pour son discours "One Hundred Years". Après les remarques de la Home Economist, Mme Laurel Coutto, Mme Stella Beaudette, représentante des parents, remercia les chefs pour leur infatigable dévouement et déplora le manque d'appui des parents auprès de leur 4—H.

CONCERT DU CENTENAIRE

Le concert par l'école élémentaire, le 15 mai, dépassa toute espérance au dire de Soeur Pat Doyle, responsable du programme "Au Bon Vieux Temps". La salle comble de parents, amis, écoliers réchauffa le coeur des professeurs. La "Récolte" s'annonce merveilleuse avec tous ses petits talents; il s'agit de continuer à cultiver pour enfin récolter en abondance.

L.F.C.

La Ligue terminait son année 1976-77 avec l'élection. La présidente Mme Estelle Sabourin, sortant de charge, fut remplacée par Mme Berthe Touzin. Mme Léonne Marion assuma le poste de trésorière occupé auparavant par Mme Jeannine Fillion. Mme Huguette Sabourin deviendra la vice-présidente et Mme Céline Beaudette reste la secrétaire. Les autres membres de l'exécutif sont les mêmes: Mmes Yvette Sabourin, Solange Beaudette, Emilie Comeault. Avec un thème comme celui de notre centenaire: "S'unir pour grandir", ça ne peut pas rater. Bon succès aux nouvelles recrues.

DÉCÈS

La paroisse perdait une de ses pionnières, le jeudi 12 mai, dans la personne de Mme Marie-Laure Clément, âgée de 90 ans. Deux anciens de la paroisse partirent aussi pour le grand voyage: M. Damien Valcourt et Ida Levesque. A toutes les familles éprouvées nos sincères sympathies.

MARIAGES

Six jeunes de la paroisse s'engageront pour la vie ce mois-ci. Il s'agit de Dianne Colette avec Richard Salomon, Emile Vermette à Christine Beckers, et Marie Sabourin à René Massinon. Félicitations. Que votre cheminement ensemble découvre le trésor d'un amour s'intensifiant de jour en jour.

VOYAGE... (suite)

pondre que la solution "draconienne et inacceptable" de la séparation ne s'impose pas pour "résoudre un problème linguistique". Sur ce point, à Winnipeg et à Montréal comme à Paris et à Londres, le premier ministre est rigoureusement fidèle à sa conception du problème canadien et au modèle idéal de la solution abstraite: l'égalité des deux langues officielles, une fois acquise au Canada, aura corrigé le déséquilibre et le Parti québécois n'aura plus aucune raison de poursuivre ses objectifs; les électeurs, en tout cas, n'en verront plus aucune de le suivre. S'il était seulement possible de réduire la crise canadienne à une problématique aussi simpliste, il y a longtemps qu'on aurait cessé d'en parler à Paris.

Mais c'est peut-être parce que beaucoup de Français ne comprennent pas encore clairement la portée de cette crise que le présentateur parisien de l'émission de télévision à laquelle M. Trudeau avait été invité vendredi a senti le besoin de féliciter le premier ministre "de parler si bien notre langue". Notre langue, M. Trudeau la maîtrise d'ordinaire fort bien, en effet, puisque c'est la sienne; c'est plutôt le problème fondamental de ceux qui la parlent dans son pays qu'il n'arrive pas à poser dans toute son ampleur, pas plus qu'il n'a réussi à le faire comprendre aux quelques millions de Français qui l'écoutaient ce soir-là.

Il n'est pas non plus indispensable d'aller s'expliquer et se justifier dans toutes les capitales, d'aller poursuivre sur ce thème à Paris et à Londres ce qui a commencé à New York et à Washington cet hiver. Mais si l'on s'avise d'y aller, comme M. Trudeau, on ne doit pas s'étonner que la presse multiplie les questions.

C'est pourquoi le voyage parisien du premier ministre, conçu à l'origine pour faire contre-poids à celui de M. Morin, n'aura peut-être servi en définitive qu'à accentuer l'importance de la thèse du gouvernement du Québec, ce que voulait précisément éviter M. Trudeau.

[*Michel ROY est le rédacteur en chef du DEVOIR*]

MONDE ET ESPÉRANCE...

Samedi, le 4 juin 1977, à 7h30 p.m., à la cathédrale de Saint-Boniface, **Le "Groupe Monde et Espérance"** a le goût de fêter à l'occasion de leur 25e anniversaire de fondation. Ce groupe veut faire une fête de l'**Espérance.** L'espérance en la Vie qui réside au coeur de notre Monde, qui n'attend que la part de chacun pour éclater.. Vie possible grâce à la Libération qu'apporte le Christ.

Le "Groupe Monde et Espérance" est un groupe de femmes qui, dans le prolongement de leur baptême, ont choisi de marquer leur cheminement particulier à l'intérieur du peuple de Dieu, par le don de leur vie au Seigneur dans le célibat consacré, vécu avec les frères humains, au coeur de l'activité humaine. Il fut fondé en 1951, par des femmes d'Action Catholique. (Jeunesse Agricole Catholique)

DÉCISION

Ottawa, le 18 mai 1977

A la suite de l'audience publique tenue à Montréal (Québec) à partir du 5 avril 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 77-301

PARIS, WINDSOR, BANCROFT, OTTAWA, UXBRIDGE, SARNIA, THUNDER BAY, SAULT STE-MARIE, SUDBURY, NORTH BAY ET TIMMINS (ONTARIO); VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE); REGINA ET YORKTON (SASKATCHEWAN); WINNIPEG (MANITOBA); EDMONTON, CALGARY ET LLOYDMINSTER (ALBERTA) - 770064400

Global Communications Limited

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision pour diffuser les émissions basées sur les tirages successifs de la Loterie provinciale, réseau qui comprendrait les stations suivantes: CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Ste-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices; CKCK-TV Régina (Saskatchewan) et les stations réémettrices; CITL-TV Lloydminster (Alberta); CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices; CFRN-TV Edmonton (Alberta) et les stations réémettrices; CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices.

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1978, pour diffuser les tirages de la Loterie provinciale, aux conditions qui y seront spécifiées.

Les stations affiliées aux réseaux de télévision de la Société Radio-Canada et de CTV doivent s'assurer que les termes de leurs contrats d'affiliation soient respectés et que la programmation des émissions de la Loterie provinciale ne va pas à l'encontre de leurs contrats d'affiliation respectifs.

Lise Ouimet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 19 mai 1977

MODIFICATION DE L'AVIS PUBLIC 1977-51 DU 26 AVRIL 1977

MONCTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

LE 4 OCTOBRE 1977 à 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra son audience publique à **l'hôtel Beauséjour**, 750, rue Main, Moncton (Nouveau-Brunswick) à partir du **28 septembre 1977 à 9 h 00** et non le 4 octobre 1977 à 9 h 00 à l'hôtel Hub City, 646, chemin Salisbury, Moncton (Nouveau-Brunswick) tel qu'annoncé antérieurement.

Lise Ouimet,
Secrétaire général.

Avis Public CRTC 1977-63

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Attention: anciens du Collège

Vous êtes ancien du Collège? Sinon, vous êtes la fille, le fils, la nièce ou le neveu d'un diplômé de cette institution? Sûrement alors, vous devez posséder des journaux, livres, brochures, documents ou photos décrivant le Collège et son histoire.

En vue de rassembler un fonds d'archives aussi complet que possible, nous vous prions de songer sérieusement à faire don aux **archives du Collège** de tout matériel historique relié au Collège. La période allant de 1885-1955 est particulièrement faible en documentation, mais avec votre collaboration, nous pouvons combler ce vide au moins partiellement.

Nous nous rendrons même à votre domicile pour prendre livraison de tous documents ou objets que vous pourriez nous remettre.

N'hésitez pas à communiquer avec Marcel Boulet ou Roger Bilodeau au Collège si vous désirez faire un don ou simplement obtenir des renseignements additionnels. Au téléphone, composez **233-0210** et demandez le poste 136.

MERCI à l'avance de votre collaboration!

[communiqué]

GAGNANTS DU TIRAGE AU CLUB HORACE

Voici les noms des personnes qui sont sorties gagnantes du tirage qui eut lieu au cours du récent Thé-Bazar du Club Horace: premier prix, un couvre-pieds fait à la maison: M. M. Sarrasin; deuxième, une permanente Chez Jeanne: Mme Rita Cherlet; troisième, un tricot pour homme fait à la maison: Mme Betty Steinberg; quatrième, une mante pour dame, faite à la maison: Mme F. Sowden.

Avis Public

Ottawa, le 25 mai 1977

OTTAWA (ONTARIO)

REMISE À PLUS TARD DE L'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LA TÉLÉVISION À PÉAGE

Pour des raisons d'ordre pratique, le Conseil a dû changer la date de l'audience publique concernant la télévision à péage. Cette audience se tiendra maintenant au **Château Laurier, rue Rideau, Ottawa (Ontario) à partir du 13 juin 1977 à 14 h 00** et non le 30 mai 1977 à 9 h 00 à l'Esplanade *Laurier, 140, rue O'Connor, 20e étage, Tour ouest, Ottawa (Ontario) tel qu'annoncé antérieurement.*

Lise Ouimet,
Secrétaire général.

Avis Public CRTC 1977-64

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le rapport de la commission Hall

Les recommandations du rapport de la Commission Hall ont ignoré les besoins sociaux économiques des régions défavorisées du Manitoba.

Bien qu'à peine la moitié des quelque 700 mille kilomètres carrés du territoire manitobain soient suffisamment au Sud pour être fertiles, ils ne sont pas tous de même qualité.

Si l'on retourne plusieurs années en arrière, il est flagrant pour un observateur impartial, de voir que à l'exception de quelques centres le long de la rivière Rouge, les colons canadiens français ne purent souvent s'établir que dans les régions agricoles les moins favorisées.

Que ce soit dans les sables des collines du sud-ouest, dans les buttes de la région de Pembina, dans les terrains légers et difficiles à drainer du sud-ouest ou dans les terrains pauvres en bordure des lacs Manitoba et Winnipeg, on y retrouvait invariablement des centres canadiens français dont les villages portaient les noms de saints célèbres mais souvent aussi peu nantis que saint Benoit Labre.

Il est difficile de croire au hasard en constatant de tels faits historiques et une comparaison rapide entre la production céréalière de ces régions qui pourraient presque être qualifiées de marginales, et celles plus fertiles, a dès l'origine contribué à l'établissement du réseau ferroviaire là où était concentré le gros de la production.

Il est donc possible aujourd'hui pour les cultivateurs des régions défavorisées de dire qu'ils seront encore une fois sacrifiés pour permettre au réseau national de faire selon les experts, des économies allégeant le fardeau du contribuable.

Le rapport de la Commission Hall en recommandant l'abandon d'ici 4 ans de 11% des voies ferrées du Manitoba, a vu la question du point de vue national dans l'optique d'améliorer la rentabilité de la manutention et du transport des grains. Il serait ici intéressant de s'arrêter un moment pour examiner des faits concrets qui placent le Canada dans une situation non concurrentielle en production céréalière en raison de l'immensité de son territoire et des faibles rendements des grains dans les prairies.

Chaque boisseau de grain produit dans l'ouest pour l'exportation, doit en moyenne être transporté sur une distance de 1,300 milles; nos voisins des Etats-Unis ne déplacent leurs grains que sur une distance moyenne de 380 milles, nos concurents d'Argentine 57 milles; nous sommes donc au départ handicapés et il serait injuste de faire peser ce fardeau sur les seules épaules des producteurs.

Aux dires des représentants des producteurs qui ont au cours des audiences présenté des mémoires à la Commission Hall, les problèmes sociaux économiques de survie des communautés qui ont déjà perdu leur chemin de fer ou qui le verront disparaître d'ici 1981, n'ont pas été solutionnés.

Les solutions de rechange avancées par la Commission Hall, tels le maintien de silos de campagne sans voie ferrée et les compensations recommandées pour les pertes encourues par les municipalités qui verront s'accroître leurs dépenses d'entretien routier et décroître leurs revenus, puisque certains impôts fonciers et commerciaux ne pourront plus être perçus, inspirent peu de confiance aux producteurs concernés.

Ils disent à juste titre que les 28 lignes que leur a consacrées le rapport de 600 pages de la Commission Hall indiquent bien le poids qu'ils ont dans les décisions qui seront prises à leur sujet.

Méconnu mais important

C'est du Manitoba à la porte des prairies que rayonne l'organisme le plus important pour la promotion et la vente des grains de l'ouest, non seulement sur le marché domestique mais aussi mondial.

Fondé en 1971 et reconnu civilement en juillet 1972, l'Institut International du Canada pour les Grains est méconnu de plusieurs. Ayant reçu du Fédéral au départ, un million de dollars pour frais de premier établissement, l'Institut est financé à 60% par Ottawa et à 40% par les producteurs par l'entremise de la Commission Canadienne du Blé.

L'Institut International du Canada pour les Grains est donc un organisme paragouvernemental et de ce fait il est revêtu d'un certain caractère officiel qui lui donne un immense prestige auprès des pays étrangers, qu'ils soient en quête du savoir que représente un tel organisme ou qu'il soient d'éventuels clients.

Avec une vocation aussi vaste, il n'est pas surprenant que l'Institut soit un peu comme une ruche. On constate en effet en se penchant sur le travail accompli, que le bourdonnement de ses ouvriers laborieux a un but bien précis, celui de donner une connaissance aussi étendue que pratique de l'industrie céréalière mondiale.
Sous forme de cours, on explorera donc la commercialisation, la manutention, le stockage, la technologie, la transformation et le transport des grains.

En 1975 - 1976, 9 cours ont été offerts: 2 internationnaux, d'une durée de 5 semaines traitant de l'industrie céréalière, un pour les dirigeants agricoles canadiens conçu pour donner en deux semaines une base de ce qu'est leur industrie.

Un cours spécial sur les techniques meunières a aussi été mis sur pied pour répondre aux carences d'un pays qui possède le pétrole et veut relever son niveau alimentaire de vie; 19 stagiaires d'Arabie Saoudite y étaient inscrits.

Outre un cours de 10 jours pour les meuniers canadiens qui soulignait les différents aspects technologiques de la meunerie et de la boulangerie, 2 cours d'une semaine étaient spécialisés en manutention des grains et technologie céréalière; ceci pour permettre une meilleure connaissance du marketing des grains. L'un de ces cours était offert en français pour les gens de l'est.

Un des aspects de l'institut International des Grains du Canada, est de se déplacer en certaines circonstances. Le symposium Sino-Canadien sur les céréales qui s'est tenu à Pékin et à Kavangchow en Chine en est un exemple,

(suite, page 21)

Louis MOLIN

(Faute d'espace, nous ne pouvons publier qu'une partie de la chronique de Louis Molin. Le reste paraîtra la semaine prochaine.

Pour écrire à ceux qu'on aime,
Est-il besoin de tant d'esprit?
La plume va, court d'elle-même,
Quand c'est le coeur qui la conduit.

Alfred de Musset —

— G.R.Brunet —

Lorette

Lors du "Manitoba Schools Science Symposium" les 6, 7 et 8 mai 1977, les écoles de Lorette représentaient la Division Scolaire Rivière-Seine avec leur projet scientifique.

DE L'ÉCOLE LAGIMODIÈRE

Jocelyne Danais et Michelle Jeanson, "Les Oiseaux". Leah Lansard et Audrey Unger, "The Microscope". Donna-Lynn Donnan et Gloria Bednar, "Man's Trip to the Moon". Shawn Marier et Kevin Yakichuk "Freshwater Fish of Manitoba". Deborah Laramée "The Brain". Tony Cizik et Michael Marier "Horses".

DE L'INSTITUT COLLÉGIAL

Patrick Roque, "Aeroplanes". Bernie Bédard et Michael Mitosinka "Télécommunications". Nicole Marier et Lucille Champagne "Crystals". Denise Durand "Dams".

NOUS TENOUS À FÉLICITER CEUX QUI ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR

Patrick Roque - médaille de bronze. Nicole Marier et Lucille Champagne - médaille de bronze. Denise Durand, piastre en argent "Silver Jubilee of Queen Elizabeth II" qu'elle a obtenue pour son excellence au concours écrit en science physique de la 10e année dont elle se plaçait première au Manitoba.

Thompson

Bonjour, Français de Thompson. Pauline vient vous parler du comité culturel français de Thompson (french club) et vous présente son exécutif:

Présidente: Frances Oakes; 1ère vice-présidente: Thérèse Arsenault; trésorier: Marcel Laforge; secrétaire et reporteur: Pauline Janelle et les 3 conseillers: Lise Landres, Lise Bertrand, Gilbert Lines.

Je vais vous donner un aperçu des activités à venir. Le 9 juin, au Centre récréatif, de 1h30 à 4h p.m., spectacle de jeunes, remise des diplômes du Mini-Franco-Fun, buffet. Notre invité sera Anne-Marie Sherwood de Winnipeg. — Le 26 juin, un pique-nique à Point Lake pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste.

Nous cherchons une personne pour représenter Thompson dans le concours Mlle Manitoba qui aura lieu le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste. Le festival, d'une durée de trois jours, aura lieu à La Broquerie, une ville sise à 50 milles au sud-est de Winnipeg.

Pour le "Nickel Day", nous sommes en train de planifier quelque chose. Ce sera une surprise.

Nous organisons un programme culturel pour l'automne: Le Mini-Anglais. Ce programme existe dans 10 communautés du Manitoba.

Pour terminer nous pensons organiser un concert pour Noël.

Ça été un plaisir de jaser avec vous. Je vous reviendrai bientôt avec d'autres nouvelles.

Pauline Janelle, secrétaire et reporteur du Comité culturel Franco-Manitobain de Thompson.

Powerview



Voici les comédiens et techniciens de Saint-Georges/Powerview qui ont participé au Festival Théâtre-Jeunesse à Saint-Boniface, le 12 mai. La représentation qu'ils ont donnée a été un succès. *Première rangée*, de gauche à droite: Cécile Lafrenière, Rita Caya, Irène Chèvrefils, Maurice Bouvier, Brigitte Papineau, Solange Desautels, Simone Dupont, Rachelle Nault, Susie Chèvrefils. *Deuxième rangée:* Ubald Fisette, Denis Desautels, Jérôme Bouvier, Gérald Laroche, Denys Larocque, Huguette Vincent, Louis Nolin, Brigitte Boulet et David Vincent. N'apparaissent pas sur la photo: Arlette Lachiver, Léo Nolin, Robert Vincent, Célina Chèvrefils et Daniel Boyer.

Durant le mois de février, M. et Mme Paul Sherstone sont allés visiter leur fils, le Frère Ernest, O.V.M., à Boston, Etats-Unis. Ernest étudiait à Rome, mais la communauté établissait une mission à Boston, il a accepté de retarder son ordination et de venir prêter main-forte, étant le seul à parler le français, l'italien et l'anglais. Ils ont bien joui de leur visite, mais n'ont pas visité beaucoup à cause de la température très inclémente.

Au commencement de mai, Ernest est venu passer une semaine chez ses parents et assister au mariage de sa jeune soeur, Michelle, qui, le 7 mai, épousait Dennis Paluck en l'église Saint-Alphonse, Kildonan est. Un souper intime, pour les familles et quelques amis, fut servi à l'hôtel Saint-Régis. Puis les nouveaux mariés partirent vers l'ouest pour leur voyage de noces. Ils demeureront à Grande-Prairie, Alberta. La noce fut, pour la famille Sherstone, l'occasion de revoir leur fille aînée et son mari, Robert Crosby, revenant d'un voyage de trois mois en Europe, durant lequel ils visitèrent des amis à Paris, Rome, en Ecosse et en plusieurs autres pays.

***

Les Chevaliers de Colomb du Manitoba — où presque tous les conseils assistaient — tenaient leur convention à Winnipeg, la fin de semaine du 14 mai. Dirk Cuperus et Bob Breton étaient les délégués de Pine Falls. Le vendredi soir un "smorgasbord" fut servi suivi d'une danse. La convention commença, samedi matin, par une messe en l'église Saint-Paul suivie d'un goûter. L'assemblée était présidée par le député d'Etat, Bert Berthelette. M. Stanley Chrobak fut élu député d'Etat. Au repas du midi, Mme Bert Berthelette présenta un bouquet à son époux. Environ 500 personnes assistaient au banquet en l'honneur du député d'Etat sortant de charge; l'orateur invité était le Chevalier Virgil Déchant (l'invité de M. et Mme Berthelette). Au nom de tous les Chevaliers du Manitoba, les députés Eugène Cherwick et Henri Lécuyer présentèrent à M. et Mme Berthelette un orgue. Etaient présents au banquet: M. le curé Gérard Morissette, M. et Mme Norman Pachkowsky, M. et Mme Jim Smith, Len. Roy et Paul Dubé de Pine Falls; M. et Mme Stanley Lazaruk de Powerview; M. et Mme Henri Desautels et M. et M. Léo Rowan de Saint-Georges; M. et Mme Gordon Mulligan et M. et Mme Len. Shea.

***

Nos voeux de prompt et complet rétablissement à M. Antonio Desrosiers, revenu chez lui après un séjour de 2 semaines à l'hôpital, à la suite d'un accident d'auto.

Mme Armand Désilets.

Aubigny

Comme ça fait longtemps que l'oiseau d'Aubigny n'est pas venu marcher sur les pages de notre Liberté! Probablement que c'est le printemps qui l'a distrait de ses fonctions habituels.

En premier lieu, les dames se sont rendues à l'église pour la célébration Eucharistique. Nous étions douze femmes présentes à notre réunion du 10 mai. Après la lecture des rapports très appropriés, notre présidente, Mme Alice Saint-Onge, nous parla de leur journée au Centre Culturel de Saint-Boniface. --'La femme dans la communauté.'-- Toutes les impressions et expériences vécues durant cette rencontre furent positives. Nous aurions cependant aimé avoir plus de spiritualité, par exemple le bénédicité avant le succulent dîner, etc.

Notre bazar du 1er mai fut un immense succès. L'enthousiasme n'a pas manqué. Un gros merci à tous, paroissiens et étrangers qui ont permis de faire de notre entreprise un succès imprévu.

N'ayant pas reçu tous les bulletins de vote, le comité d'élections décida de remettre leur rencontre au vendredi suivant.

Après l'ajournement, Mme Evelyne Ritchot et Berthe Palud se sont présentées volontaires pour l'organisation des cours de natation pour nos jeunes durant les vacances d'été. Les feuilles d'enregistrement vous seront distribuées dans une dizaine de jours.

Pour la deuxième partie de l'assemblée, notre aumônier, l'abbé Lionel Thibault, forma des ateliers et demanda nos opinions sur un projet pour Vierge Marie. Plusieurs idées furent données en nous permettant de prendre davantage conscience de ce qu'est Marie pour nous. Les dames en ont joui énormément.

Un café et délicieux goûter furent servis à la fin de la soirée.

A la prochaine
Berthe Palud

SECTEUR COLLÉGIAL

- Commis de Bureau
- Sténodactylo
- Secrétaire d'Administration
- Aide-Comptable
- Gérant de Bureau et du Personnel



200 Avenue de la Cathedrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (204) 233-0210

il y a de l'avenir pour toi!



SECTEUR COLLÉGIAL

Département des études administratives

Une étude du marché du travail au Manitoba a démontré que les besoins de personnel bilingue qualifié évoluent avec l'augmentation générale du bilinguisme autant dans les institutions financières et commerciales que dans les secteurs publics et para-publics de l'administration. Le Collège universitaire de Saint-Boniface, soucieux de servir les intérêts de la communauté, désire offrir en septembre prochain cinq programmes intégrés d'études administratives de niveau collégial pour préparer du personnel bilingue apte à remplir les fonctions de:

- Commis de Bureau
- Sténodactylo
- Secrétaire d'Administration
- Aide-Comptable
- Gérant de Bureau et du Personnel

Tous ces programmes d'études sont d'une durée de 10 mois (1200 heures) et conduisent soit vers le marché du travail, soit vers des études professionnelles plus avancées:

Programmes du NIVEAU I (conduisant à un Certificat)

COMMIS DE BUREAU

STÉNODACTYLO

AIDE-COMPTABLE

Subventionné conjointement par le Gouvernement du Cana

Commis De Bureau — NIVEAU I

Bilingue, Certificat, (10 mois)

La Carrière

Le programme *"Travail de bureau"* veut répondre aux besoins des personnes qui ont l'intention de travailler comme teneurs de livres, commis dactylos, réceptionnistes, préposés au classement, à l'expédition et aux divers services du personnel et du client.

Orientation Générale

La formation, tout en portant surtout sur la correction de la langue française et anglaise, parlée et écrite, offre à l'étudiant une initiation à la tenue de livres et aux procédés de bureau tout en lui assurant une compétence adéquate en dactylographie bilingue.

Programme d'Études

Communication orale et écrite/Oral and Written Communication
Initiation à la langue des affaires/Business language
Tenue des livres/Bookkeeping
Procédés de bureau/Office procedures
Dactylographie (55 mm)/Typewriting (55 wpm)
Le programme comprend 30 heures de cours par semaine.

Conditions d'Admission

—Connaissance jugée suffisante des deux langues officielles au Canada.
—16 ans au 1er septembre
—La 11e année du Manitoba ou l'équivalent
—Un test d'orientation permet au Directeur, avec l'assentiment du (ou des) professeur(s) impliqué(s), ou bien d'exempter l'étudiant de certain(s) cours ou bien de lui prescrire des cours additionnels afin de mieux adapter son programme d'études à ses besoins réels.

Sténodactylographie — NIVEAU I

Bilingue, Certificat, (10 mois)

Carrière

Le programme du Certificat en Sténodactylographie est conçu de façon à procurer à la future secrétaire les techniques de base qui lui permettront d'aspirer à des études supérieures de secrétariat de direction (niveau II) ou d'agir comme secrétaire bilingue subalterne après un an d'étude.

Orientation Générale

La transcription sténographique bilingue exige une connaissance supérieure de la langue parlée et écrite. Cette condition est essentielle pour que le ou la secrétaire bilingue soit vraiment efficace.

On recourt aux méthodes d'enseignement et au matériel commercial les plus modernes: laboratoire de sténographie, rubans sonores, machines à écrire électriques et calculatrices de modèles variés.

Programme d'Étude

Communication orale et écrite/Oral and Written Communication
Langue des Affaires/Business Language
Mathématiques commerciales/Business Maths
Tenue des livres et Comptabilité/Bookkeeping and Accounting
Procédés de bureau/Office procedure
Dactylographie (55-60 mm)/Typewriting (55-60 wpm)
Sténographie (80-100 mm)/Shorthand (80-100 wpm)
Le programme comprend 30 h. de cours par semaine.

Conditions d'Admission

—La 12e année du Manitoba ou l'équivalent
—Connaissance jugée suffisante des deux langues officielles au Canada
—Un test d'orientation permet au Directeur, avec l'assentiment du (ou des) professeur(s) impliqué(s), ou bien d'exempter l'étudiant de certain(s) cours ou bien de lui prescrire des cours additionnels afin de mieux adapter son programme d'études à ses besoins réels.

Aide-Comptable — NIVEAU I

Bilingue, Certificat, (10 mois)

Carrière

Le programme de préparation "d'aide-comptable" vise à donner à l'étudiant(e) la base nécessaire à la poursuite d'études supérieures de gestion des affaires ou de gérance du personnel (niveau II), ou à lui permettre d'agir comme aide-comptable auprès des entreprises bancaires, financières et commerciales. Les possibilités existent dans presque tous les domaines de l'industrie et des affaires, ainsi qu'à divers paliers de gouvernement.

Orientation

L'accent est nettement mis sur l'apprentissage de la méthode comptable et des mathématiques financières tout en lui permettant d'acquérir la compétence linguistique et les techniques de bureau requises pour l'exercice de ses fonctions.

Programme d'Étude

Comptabilité/Accounting (390 heures)
Mathématiques financières/Business Maths (234 h.)
Droit des Affaires et Organisation de l'entreprise/Business Law and Business Principles (117 h.)
Procédés de Bureau/Office procedures (156 h.)
Langue des affaires, Communication orale et écrite/Business English & Communication (273 h.)
Le programme comprend 30 h. de cours par semaine.

Conditions d'Admission

—La 12e année du Manitoba ou l'équivalent. Exceptionnellement on pourra admettre certains étudiants qui ont complété la 11e année sur recommandation spéciale de l'école.
—Connaissance jugée suffisante des deux langues officielles au Canada.
—Un test d'orientation permet au Directeur, avec l'assentiment du (ou des) professeur(s) impliqué(s), ou bien d'exempter l'étudiant de certain(s) cours ou bien de lui prescrire des cours additionnels afin de mieux adapter son programme d'études à ses besoins réels.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Année Scolaire

Le programme débute le 6 septembre pour se terminer le 27 juin, le tout réparti sur trois trimestres.

Frais

Inscription: $10.00
Scolarité: $200.00 payables en trois versements.
Livres: Les livres sont disponibles dans la classe. On donnera à chaque étudiant une liste officielle des livres requis et des prix: prévoir environ $175.00 payables en trois versements.
Association des étudiants: $30.00

Le Collège se réserve le droit de changer ces frais pour rencontrer les exigences du Ministère.

Logement

Le Collège ne possède pas de résidence pour ses étudiants. On peut toutefois obtenir, au mois d'août, une liste des logements disponibles en s'adressant à l'Association des Étudiants (AUCSB), Tél: 247-5094.

Renseignements

Adressez-vous au:
Directeur du secteur Collège Communautaire
Collège universitaire de Saint-Boniface
200 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7/Tél: (204) 233-0210

LA SAISON D'ÉTÉ À CKSB

TROIS GRANDES ÉMISSIONS LOCALES QUOTIDIENNES



PATRICK VATRAN ANIME :
"L'ORTEILLE À L'AIR": 6h à 9h30

MARIE BENOIST-MARTIN
MONIQUE HÉBERT
VOUS OFFRENT LEUR CHOIX DE MUSIQUE :
"CARNET DE VACANCES" 14h à 17h

DENIS CHAGNON PRÉSENTE :
"DISCO VACANCES": 17h40 à 21h

CHRISTIAN LEROY :
BONJOUR SAMEDI
DISCOTHÈQUE OUVERTE
C'EST DIMANCHE

HORAIRE DÉTAILLÉ À L'INTÉRIEUR.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 4 AU 10 JUIN



Héli-patrouille
samedi 4, 20 h 00

Jim McMullan et Dirk Benedict



Du haut des airs

Cette série vous fera connaître deux jeunes officiers de la paix, intrépides, cela va sans dire, munis des instruments les plus modernes pour patrouiller, du haut des airs, une ville du sud-ouest américain.

Second regard
dimanche 5, 17 h 00

JESUS EST VIVANT

Du Stade Olympique: le congrès charismatique

La télévision française de Radio-Canada vous présentera, le dimanche 5 juin de 17 heures à 18 heures, dans le cadre de **Second regard,** une émission entièrement consacrée au congrès charismatique francophone qui aura lieu quelques jours plus tard, les 10, 11 et 12 juin, au Stade Olympique de Montréal.

Vedettes en direct
mardi 7, 20 h 30

Les Petits Violons: de grands interprètes



À **Vedettes en direct,** les Petits Violons joueront *Vivace* de Telemann; *En fumant ma pipe,* folklore adapté par Jean Cousineau; le *Concerto en la mineur,* opus 3 de Vivaldi; un *Finale* de Mozart; *Zapa teado* de Sarasoti; *le Reel à bouche* (air de folklore); *Suite québécoise* de Jean Cousineau et Albert Millaire (ce dernier en fera d'ailleurs la narration), et enfin *Dans Paris,* folklore adapté par Jean Cousineau.

25 ans de règne
mardi 7, 7 h 00 et 23 h 05
jeudi 9, 23 h 05



Grandioses cérémonies

Le mardi 7 juin à 7 heures du matin, grâce au satellite international, des millions de spectateurs dans le monde assisteront aux grandioses cérémonies de célébration du 25e anniversaire de règne de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Mesdames et messieurs, la fête
le 5, 19 h 30

Réminiscence de la joie des Jeux Olympiques de Montréal 1976

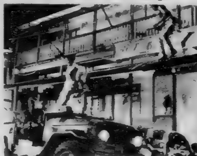
Mesdames et messieurs, la fête nous donne l'occasion d'apercevoir des artistes de réputation internationale comme Karen Kain, Félix Leclerc, Diane Dufresne, Robert Charlebois, Gordon Lightfoot, et des ensembles aussi remarquables que l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, l'Opéra du Québec, les Ksan Dancers ou le Paul Horn Quintet, sans parler du théâtre et des oeuvres de centaines d'artistes et d'artisans qui ont participé à Mosaïcart, Corridart et Artisanage.

Le film se termine à l'aube dans le Stade Olympique par une danse nostalgique de la ballerine devant le funambule assis dans les gradins vides. Elle disparaît en lui donnant rendez-vous à Moscou pour les Jeux de la XXIIe Olympiade, en 1980.



Les Grands Films
jeudi 9, 19 h 30

Le Dernier Train du Katanga



Nous sommes au Congo, en 1960. Un groupe de mercenaires est chargé d'aller au secours des habitants d'un village, menacés par des rebelles. On les enjoint de récupérer une importante quantité de diamants.

Le capitaine Curry, un homme intelligent, plein de ressource et d'humanité (quoique soldat), réussit à conduire ses mercenaires jusqu'au village en question. Il a bien accompli sa mission au milieu de dangers sans nombre et au prix de quelques vies.

Au retour, l'un des mercenaires tente de s'emparer des diamants pour son compte et tue pour ce faire le meilleur ami de Curry. Celui-ci, après avoir supprimé le traître, passe le commandement à un Congolais.

Un Canadien errant
les 5 et 12, 20 h 30

Un document en deux volets

«Jo Martin, sauveur de Venise»

Jo Martin avec ses plans de Venise



Jo Martin a mené la lutte pour la sauvegarde de Venise.

Ce Canadien parle passionnément des efforts déployés pour sauver la plus belle ville du monde. Sa tâche était de coordonner les efforts de la communauté internationale, en association avec les différents niveaux de gouvernement italiens, suite à un appel lancé par l'UNESCO.

Reportage

Les téléromans se poursuivent durant l'été

Au cours de l'été, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront continuer à regarder quatre de leurs téléromans favoris. En effet, le mardi à 21 heures, ils verront **Rue des Pignons** de Mia Riddez-Morisset, dans des intrigues nouvelles; le mercredi à 19 heures, en reprise, **la P'tite Semaine** de Michel Faure; le jeudi à 19 h 30, en reprise, **Y a pas de problème** de Réginald Boisvert, et le dimanche à 19 heures, en reprise, **Quinze ans plus tard** de Robert Choquette.

1. Un épisode tragi-comique de **la P'tite Semaine:** *Lucien (Yvon Dufour) et Ginette (Olivette Thibault) aux prises avec un jeune bandit (Yves Corbeil).*

2. Qu'est-ce que raconte Jeannot (René Caron) à Fifine (Nicole Leblanc), Mathieu (Jean Ricard) et Flagosse (Rolland D'Amour) dans cette scène typique de **Rue des Pignons?**

3. Conversation joyeuse entre le père J.B. Latour (Ovila Légaré) et son fils cadet Olivier (Jean Perraud) dans **Quinze ans plus tard.**

*4. On dirait vraiment qu'***Y a pas de problème** *à voir Hercule (Gaétan Labrèche), Charmaine (Elisabeth Chouvalidzé), Hervé (Lionel Villeneuve) et Sophie (Janine Sutto).*

1.

2.

3.



4.



DU LUNDI AU VENDREDI À 17H

DÈS LE 20 JUIN

LE LUNDI

L'Odyssée



d'abord **l'Odyssée** d'après Homère. Les vingt-quatre chants du poème, depuis l'assemblée des dieux sur l'Olympe jusqu'à la descente aux enfers des âmes des prétendants à la main de Pénélope,

LE MARDI

Jacques-Yves Cousteau



L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau vous fait partager la joie des nombreuses découvertes que l'homme fait encore sous les mers.

LE MERCREDI

David Copperfield



Cette production magnifique, reflet d'un roman écrit à la première personne, est une saisissante évocation des difficultés que Dickens rencontra dans son enfance et sa jeunesse, tant au point de vue matériel que sentimental. Mais que de poésie, de tendresse et d'humour dans ces pages immortelles que la télévision relit pour vous dans son langage!

LE JEUDI

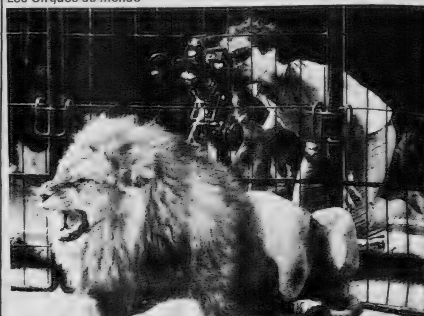
La Cloche thibétaine



La Cloche thibétaine nous fait traverser en voiture, en 1931 et 1932, tout le continent asiatique depuis le Liban jusqu'à Pékin.

LE VENDREDI

Les Cirques du monde



Cirques du monde, coproduction européenne grâce à laquelle on voit évoluer les artistes et les animaux des cirques suivants:
**le Cirque Jean Richard,
le Ringling Bros and Barnum & Bailey,
le Nouveau Cirque de Budapest,
le Cirque Chipperfield,
le Knie (deux émissions),
le Cirque Central de Prague,
le Busch-Roland,
le Price,
l'Apollo,
le Circo Americano (italien),
le Billy Russel,
le Cirque de Moscou.**

CKSB

CKSB — HORAIRE ÉTÉ 1977

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
05h55	L'ORTEILLE A L'AIR				
08h00	LE MONDE CE MATIN				
08h20	L'ORTEILLE A L'AIR				
09h30	A CHACUN SON TOUR				
11h05	LA RELEVE				
11h30	LES JOYEUX TROUBADOURS	L'AMI BOULANGER	LES JOYEUX TROUBADOURS	L'AMI BOULANGER	LES JOYEUX TROUBADOURS
12h03	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRESENT A L'ECOUTE				
13h00	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST				
13h15	SPORTS – CARNET DES ARTS				
13h30	PRESENT NATIONAL				
14h03	CARNET DE VACANCES				
17h00	DE TOUS LES POINTS DU MONDE				
17h23	CARNET MONDAIN – SPORTS – COMMENTAIRE				
17h42	DISCO VACANCES				
21h00	LE MONDE CE SOIR				
21h30	LES GRANDES RELIGIONS	JEUNES ARTISTES	CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI	LA FEUILLAISON	A CAPELLA
22h03	BOOK CLUB	L'ART AUJOURD'HUI	LITTERATURE AU PLURIEL	DES LIVRES ET DES HOMMES	LE PONT DES ARTS
22h30	RECITAL D'ORGUE	CONCERT INTIME	JAZZ ET BLUES	JAZZ ET BLUES	BANC D'ESSAI
23h03	PAR QUATRE CHEMINS				
24h03	OPERETTES	DOCUMENTS	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	PREMIERES
01h03	PENSEES DE LA NUIT				PENSEES
01h08	FERMETURE				FERMETURE
01h33			PENSEES DE LA NUIT		
01h38			FERMETURE		

SAMEDI	DIMANCHE	
SPORTS		06h55
		07h00
BONJOUR SAMEDI	LE MATIN DE LA FETE	07h10
FOLKLORE		09h00
LES GOUTS REUNIS	C'EST DIMANCHE	09h30
CHRONIQUE DU DISQUE	CREDIT SOCIAL	10h00
LE MONDE MAINTENANT		11h00
L'ECONOTHEQUE	PRESENT INTERNATIONAL	11h15
	LA SCIENCE ET VOUS	12h15
	HORIZONS	13h03
	RECITAL	13h30
DISCOTHEQUE OUVERTE	TEMPS LIBRE	14h03
ILS SONT DES NOTRES		16h00
		17h00
CARNET MONDAIN	– SPORTS	17h10
DIALOGUE	GENS DE MON PAYS	17h20
TOUR DE CHANT	CROISSANT	18h03
OPERA DU SAMEDI	DIMANCHE AUX LONGS COURS	19h03
MUSIQUE DE BALLET		22h00
PENSEES DE LA NUIT		23h03
FERMETURE	ENTRETIENS	23h08
	ORCHESTRE CH.	23h35
	FERMETURE	24h05

EMISSIONS LOCALES

DU LUNDI AU VENDREDI
RADIO-JOURNAL
6h00, 7h00, 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00, 19h00 20h00, 22h00, 23h00, 24h00.

SPORTS (NATIONAL)
7h31, 8h17, 13h15, 18h17.

NOUVELLES PROVINCIALES
6h30, 7h03, 7h30, 8h10, 9h03, 11h03, 12h00. 15h03, 17h15, 18h00.

SPORTS (LOCAL)
7h05, 7h32, 8h17, 18h22.

SAMEDI ET DIMANCHE
RADIO-JOURNAL
8h00, 9h00, 10h00, 12h00 13h00, 14h00, 15h00ds, 16h00ds, 18h00, 19h00, 20h00ds, 21h00ds, 22h00ds, 23h00.

SPORTS (NATIONAL)
6h53, 12h05, 17h15.

NOUVELLES PROVINCIALES
8h03ss, 9h30ds, 11h10, 12h03ds, 14h03, 15h00ss, 1600ss.

ds: dimanche seulement
ss: samedi seulement.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

4 juin

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 ANTE, LE PETIT LAPON

Début

10:30 JOHN L'INTREPIDE

11:00 ENFANTS DU 47A

11:30 ES-TU D'ACCORD?

12:00 LES HEROS DU SAMEDI

''Hockey sur gazon''

13:00 PEINTRES DU XVIIIe SIECLE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI

Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Réal.: André Latour.

16:00 BAGATELLE

17:00 SPORTHEQUE

Compétitions olympiques. ''Cyclisme'' (dernière de 3). Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Yves Landry. Réal.: Jacques Viau.

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 HELI-PATROUILLE

Aventures policières. Deux jeunes policiers combattent le crime, à bord d'un helicoptere-patrouille. Avec Jim McMullan et Dirk Benedict. «L'Otage». Gil et Don se rendent sur les lieux d'un hôtel du centre-ville où un vol est perpétré.

20:30 COLUMBO

Jeu d'identité. Policier réalisé et interprété par Patrick MacGoohan, avec Peter Falk, Leslie [illegible], Otis Young, Val Avery et David White. Un agent spécial confie à un de ses collègues la tâche d'obtenir un micro-film. L'agent assassine son collegue et lui vole ses papiers d'identité (USA).

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Nouveau Parti démocratique

23h10 CINEMA

Destination Zebra, station polaire. Espionnage réalisé par John Sturges, avec Rock Hudson, Patrick McGowan, Jim Brown et Ernest Borgnine. [illegible] Zebra (USA [illegible]).

1:30 CINE-NUIT

Sapho. [illegible] par Pietro Francisci, avec [illegible] [illegible] et [illegible].

DIMANCHE

5 juin

9:00 WOODY LE PIC

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SON ET IMAGES

11:00 L'HOMME A LA RECHERCHE DE SON PASSE

Documentaire de Pierre Barde, avec les commentaires de Henri Stierlin. «Iran: Persépolis». Pèlerinage artistique et historique dans les ruines de Persépolis, témoin de la splendeur des Achéménides.

11:30 CINE-MAGAZINE

12:00 LA SEMAINE VERTE

13:00 D'HIER A DEMAIN

14:00 UNIVERS DES SPORTS

15:30 HEURE DES QUILLES

16:30 LE MONDE EN LIBERTE

''Les Pachydermes d'Afrique''

17:00 SECOND REGARD

Témoignages sur le renouveau charismatique à l'occasion du congrès des 10-11-12 juin au Stade Olympique à Montréal. Invités: Andrée et Fernand Garneau, Marcel Lainesse, Jean-Paul Régimbald, Gaby et Pierre Roberge et André Syrard. Rech.: Léon Nadeau. Animateur: **Jacques Houde.** Interview: Yves Blouin. Réal.: Roger Leclerc.

18:00 DECLIC

''Le Poids''.

18:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette.

18:35 TELESCOPIE

Animateur: Pierre Olivier.

Réal.: Claude-H. Roy.

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Mesdames et messieurs, la fête. Avec Reynald Bouchard et Annette Av Paul. Juillet 1976. C'était avant tout les Jeux Olympiques, c'était aussi la rencontre de nombreux artistes rassemblés à Montréal pour accueillir et divertir la population et ses visiteurs du monde entier.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Un Canadien errant (1re de 2). «Jo Martin, sauveur de Venise». Jo Martin a mené la lutte pour la sauvegarde de Venise. Aujourd'hui directeur de la Galerie nationale à Ottawa, il a dirigé le bureau de l'UNESCO à Venise pendant trois ans

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Esquisse: Gabriel Bacquier. Portrait du baryton français.

23:05 CINE-CLUB

Le Pavillon des cancéreux (dernière de 2). Drame réalisé par Heinz Schirk, avec S. Lowitz, O. Vontogni, A. Romer, R. Grosser et D. Borshe. Le destin commun des patients du pavillon des cancéreux se diversifie selon la façon de chacun de l'assumer.

LUNDI

6 juin

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES REPORTERS DE L'AVENTURE

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LE BOULANGER DE VALORGUES, comédie avec Fernandel.

16:00 BOBINO

16:30 FLIP ET CIE

17:00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE

LE PATRIOTE

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 TELE-SELECTION

Electrocution. Drame réalisé par George Marshall, avec Richard Boone, Steve Forrest, Stella Stevens et Harry Morgan. Un condamné à mort attend son exécution. Un citoyen inoffensif est tué. Sur son corps est épinglée une note de menace intimant l'ordre de relâcher le condamné.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Alerte au Minotaure». Un produit récemment découvert permet aux animaux qui en absorbent de se quadrupler en puissance, en force et en volume. Yan et Barbara enquêtent sur la disparition du savant qui a mis au point ce produit miraculeux.

24:05 CINEMA•

La Loi. Drame réalisé par Jules Dassin, avec Gina Lollobrigida, Pierre Brasseur, Yves Montand et Marcello Mastroianni. Dans un petit port du sud de l'Italie, le jeu de la Loi permet au gagnant de faire subir au perdant toutes les humiliations (Fr.-it. 58).

MARDI

7 juin

7:00 VINGT-CINQ ANS DE REGNE

Les vingt-cinq ans de règne de la reine Elizabeth II. Depuis le palais de Buckingham, nous suivons le défilé royal à la cathédrale St-Paul puis au Guil Hall où la reine s'adressera au Commonwealth. Commentateur: Jean-Paul Nolet. Réal.: Michel LeBel, avec la collaboration de la BBC.

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:00 LES REPORTERS DE L'AVENTURE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LE CHATEAU DE LA DERNIERE CHANCE, drame avec Robert Dhéry.

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

Le secret du château de Lord Boyne.

20:00 TRAVAIL A LA CHAINE

20:30 VEDETTES EN DIRECT

''LES PETITS VIOLONS''

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 VINGT-CINQ ANS DE REGNE

Montage des principaux moments de cette journée mémorable. Commentateur: Jean-Paul Nolet. Réal.: Michel LeBel, avec la collaboration de la BBC.

24:05 BRIGADE SPECIALE

«La Bible du meurtrier». Londres est l'hôte d'un politicien sud-africain reconnu pour son racisme intransigeant. Le service spécial lui assigne ses meilleurs membres comme gardes du corps.

MERCREDI

8 juin

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 CINEASTES DE LA FAUNE

17:30 CE SOIR: National

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 BASEBALL

Directement du Stade Olympique de Montréal, les Braves d'Atlanta visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

21:00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

Le Festival de 1976.

21:30 LA PETITE SEMAINE

22:00 LES EXCLUS

''LES ENFANTS DE L'EMOTION''

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 REFLETS D'UN PAYS

De Carleton. «Les Vieux de Caplan». M. Pierre Bourque, 98 ans, et M. Frédéric Bernard, 90 ans, racontent leurs souvenirs à l'occasion du centenaire de leur village. — «Les Jerseais en Gaspésie». M. et Mme Hedley et M Michel, de Paspébiac, parlent de leur arrivée en Gaspésie, de l'île Jersey. — «Les Jeunes Gaspésiens en voyage». Témoignages d'un groupe de jeunes qui ont visité plusieurs pays. — «Edgar Gervais, sculpteur». M. Gervais a trouvé une pierre qui se prête bien à la sculpture. Animatrice: Mireille Guité. Réal.: Yvon Chouinard.

24:00 CINEMA

Les Bas-fonds. Drame réalisé par Jean Renoir, avec Jean Gabin, Louis Jouvet, Le Vigan et Jany Holt. En Russie, au début du siècle, un couple habite un taudis avec des ratés de toutes provenances. Il semble que tout espoir de réhabilitation soit vain pour ces gens rejetés par la société (Fr. 37).

JEUDI

9 juin

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

CADET ROUSSELLE, film d'aventures avec François Pevier et Dany Robin.

16:00 BOBINO

16:30 FANFRELUCHE

17:00 LES MOHICANS DE PARIS

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 CE SOIR: National

19:30 LES GRANDS FILMS

Le Dernier Train du Katanga. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Rod Taylor, Jim Brown et Peter Carsten. Deux mercenaires prennent la tête d'un commando congolais pour aller au secours des habitants d'un village aux mains des rebelles et pour récupérer des diamants (Brit. 67).

21:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **4e:** «Le Maïs et les plantes vivrières». Recherches en vue d'améliorer la productivité de ces aliments. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

21:30 ELECTIONS EN ONTARIO

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 VINGT-CINQ ANS DE REGNE

Reportage sur cette journée au cours de laquelle la reine Elizabeth II a parcouru les quartiers de Londres puis a pris un repas à bord du Britannia. En soirée, elle passe en revue une flottille de petites embarcations dont quelques-unes ont servi à l'évacuation de Dunkerque, en 1940. Feu d'artifice. Commentateur: Jean-Paul Nolet. Réal.: Michel LeBel, avec la collaboration de la BBC.

23:45 BRIGADE SPECIALE

«Le Rendez-vous». Une espionne demande à un as de la Résistance de lui fixer un rendez-vous dans un lieu sûr, car elle veut lui livrer les secrets de son réseau et abandonner son activité subversive.

VENDREDI

10 juin

9:30 100 TOURS DE CENTOUR

9:45 CONTES DE LA RIVE

10:00 TAM TAM

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 GRANDEUR NATURE

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 HISTOIRES SANS PAROLES

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LES COQUELUCHES

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

L'ODYSSEE DU T-34, film d'origine russe.

16:00 BOBINO

16:30 SOL ET GOBELET

17:00 MADAME ET SON FANTOME

LE MELI-MELO DRAMATIQUE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 TERRE DES HOMMES

Rendez-vous touristique et culturel qui, chaque été, perpétue Expo 67. Valeur des contacts établis entre les hommes du monde entier. Réal.: Pierre Desmarchais et Marcel Séguin.

19:30 MARCUS WELBY

20:30 FEMME D'AUJOURD'HUI

«Simone Veil». Jean-Emile Jeannesson rencontre Mme Simone Veil, ministre de la Santé en France, qui a accepté d'évoquer son enfance, son adolescence.

21:30 ORSON WELLES PRESENTE...

Film réalisé par Alan Gibson, avec Claire Bloom, T. Wallers et Donald Eccles. Une jeune femme reçoit la visite de trois collectionneurs à qui elle doit montrer une pièce rarissime. L'un d'eux, un imposteur, s'apprête à voler cette pièce (Brit.).

22:00 SCIENCE REALITE

Animateur: Joël Le Bigot. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

23:05 CINEMA

Le Mâle du siècle. Comédie réalisée et interprétée par Claude Berri, avec Juliet Berto, Hubert Deschamps, Laszlo Szabo, Yves Afonso et André Rouyer. L'épouse d'un commerçant est témoin d'un hold-up et est retenue en otage par le bandit. Son mari souffre d'une jalousie maladive et est obsédé par l'idée que sa femme puisse le tromper avec le criminel (Fr. 75).

24:45 CINE-NUIT

Les Sables du Kalahari. Drame d'aventures écrit et réalisé par Cy Endfield, avec Stuart Whitman, Stanley Baker et Susannah York. Un avion s'écrase dans une région désertique d'Afrique du Sud.

Programmes du

NIVEAU II

(conduisant à un Diplôme)

SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION

GÉRANT DE BUREAU ET DU PERSONNEL

DÉBOUCHÉS et CARRIÈRES

MARCHÉ DU TRAVAIL:
- commis-dactylo
- teneur de livres
- commis au classement, aux services du personnel, à l'expédition, etc.

MARCHÉ DU TRAVAIL:
- Sténographe
- "Dicta-Dactylo"
- Secretaire

MARCHÉ DU TRAVAIL:
- administration publique, para-publique et commerciale
- secrétariat de direction

SPÉCIALISATION
- médicale/juridique
- enseignement

MARCHÉ DU TRAVAIL:
- services bancaires
- institutions financières et commerciales

MARCHÉ DU TRAVAIL:
- administration publique ou para-publique ou commerciale

ÉTUDES ADMINISTRATIVES
- générales ou spécialisées

Canada et le Gouvernement du Manitoba.

Gestion des Affaires et du Personnel — NIVEAU II

Diplôme/Certificat, (10 mois)

Carrière
Le diplômé en gestion entreprend sa carrière dans un domaine général ou assume des responsabilités dans le domaine du soutien administratif, occupe un poste de stagiaire en administration ou un autre poste qui regroupe plusieurs de ces responsabilités.

Orientation
Le but de ce programme est de fournir aux diplômés les connaissances qui leur permettront de s'adapter avec succès aux conditions qui existent dans le monde des affaires ou de le préparer à entreprendre des études supérieures et/ou spécialisées.

Programme d'Étude
Rédaction des lettres et des rapports et langue de l'administration/Letter and Report Writing and Language of Administration (234h.)
Droit des Affaires/Business Law (117 h.)
Economie/Economics (117 h.)
Gestion du bureau/Office management (117 h.)

GESTION/MANAGEMENT (585 h.)
Finance, Marketing, Personnel.
Ce programme comprend 30 h. de cours par semaine.

Conditions d'Admission
- Scolarité: 12e année du Manitoba ou: de préférence: Certificat d'aide-comptable ou: Certificat en Sténodactylographie
- Connaissance jugée suffisante des deux langues officielles au Canada.
- Un test d'orientation permet au Directeur, avec l'assentiment du (ou des) professeur(s) impliqué(s), ou bien d'exempter l'étudiant de certain(s) cours ou bien de lui prescrire des cours additionnels afin de mieux adapter son programme d'études à ses besoins réels.

Secrétaire de Direction — NIVEAU II

Diplôme, (10 mois)

Carrière
Le (la) secrétaire de direction a la possibilité de faire carrière dans le domaine de secrétariat de son choix. La plupart des diplômés commencent à travailler comme secrétaire subalterne, mais les occasions de promotion à des postes de secrétaire de direction importante et d'adjoint aux administrateurs sont très grandes.

Orientation
Le programme veut donner à l'étudiant(e) la formation nécessaire pour assumer les tâches et les responsabilités du secrétariat de direction moderne. L'étudiant(e) doit résoudre des problèmes du bureau et des situations qui correspondent à la réalité. L'aspect pratique du cours insiste sur le respect des échéances, l'acceptation d'une grande responsabilité, le travail sous pression et l'initiative.
Les étudiants(es) passent deux semaines, avec des secrétaires de direction du monde des affaires pour acquérir de l'expérience en les observant et/ou en travaillant.

Programme d'Études
Rédaction des lettres et des rapports et langue de l'administration/Letter & Report Writing and Language of Administration (234 h.)
Economie/Economics (117 h.)
Droit des affaires/Business Law (117 h.)
Gestion du bureau/Office management (117 h.)

SECRÉTARIAT
Dactylographie (65 mm)/Typewriting (65 wpm) (234 h.)
Sténographie (120 mm)/Shorthand (120 wpm) (351 h.)
Le programme comprend 30 h. de classe par semaine.

Conditions d'Admission
Certificat en sténodactylographie bilingue

Bourses et Assistance Financière

A — Les *étudiants réguliers* qui terminent leur 11e ou leur 12e année sont éligibles:
1 — aux programmes d'assistance financière du Gouvernement provincial: "Prêt-bourse".
2 — aux programmes de bourses du Collège

B — Les étudiants qui terminent leur 12e sont aussi éligibles — au programme de bourse du SECRÉTARIAT D'ÉTAT, pour tout étudiant postsecondaire, admis dans un programme d'études à plus de 60% dans la langue de la minorité officielle
(Cette bourse ne s'applique pas au programme de commis-dactylo.)

C — Les *étudiants(es) adultes* qui n'ont pas fréquenté les classes pendant la dernière année scolaire sont admissibles au "programme d'assistance financière de la "MAIN d'OEUVRE" pour étudiants(es) inscrits(es) à temps complet à un programme d'études de 10 mois. L'étudiant-adulte détenteur d'un premier Certificat n'est plus admissible à l'aide financière de la Main d'Oeuvre.

SECTEUR COLLÉGIAL: DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ADMINISTRATIVES

Collège Universitaire de Saint-Boniface — SECTEUR COLLÉGIAL

Demande d'Admission

Commis-Dactylo ☐
Sténodactylo ☐
Aide-Comptable ☐
Gérant de Bureau et du Personnel ☐
Secrétaire de Direction ☐

Voir conditions d'admission pour chaque programme.

NOM DE FAMILLE | PRÉNOMS
NOM DE JEUNE FILLE Si vous êtes mariée | NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE
ADRESSE POSTALE No rue | LOCALITÉ
PROVINCE | PAYS | CODE POSTAL
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE Indicatif régional No | CITOYENNETÉ CANADIENNE ☐ IMMIGRANT REÇU ☐
TITRE M. ☐ MLLE ☐ MME ☐ | DATE DE NAISSANCE JOUR MOIS ANNÉE
QU'ELLE EST VOTRE LANGUE PREMIÈRE (Maternelle)? ANGLAIS ☐ FRANÇAIS ☐ AUTRE ☐ — Indiquer
CATÉGORIE D'ÉTUDIANT NOUVEAU ☐ ou ANCIEN ☐ ; TEMPS PLEIN ☐ ou TEMPS PARTIEL ☐ ; RÉGULIER ☐ ou ADULTE ☐

DOSSIER ACADÉMIQUE

Y joindre
a) Certificat de naissance
b) Relevé complet des notes de cours suivis en 10e, 11e, et en 12e années, ou de toute autre école fréquentée antérieurement
c) noms de personnes de références

TITRE DU COURS	NO DU COURS	ÉCOLE	DATE	NOM DU COURS (SUITE)	NO DU COURS	ÉCOLE	DATE
				TOTAL DES CRÉDITS			

DATE .... SIGNATURE ....

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONCOURS MADEMOISELLE MANITOBA FRANÇAIS

CONDITIONS

1. Chaque concurrente doit être résidente du Manitoba.
2. Elle doit être commanditée afin de participer au concours.
3. Elle doit avoir 17 ans ou plus.
4. Elle doit posséder une personnalité agréable et doit être attrayante.
5. Elle sera jugée d'après sa participation à la vie communautaire, ses passe-temps favoris, sa personnalité, sourire, politesse, cordialité, élégance.
6. Elle doit pouvoir converser facilement en français.
7. Mlle Manitoba Français est choisie pour une année, pendant laquelle elle doit participer à toutes les fonctions selon que le décrète la Société Saint-Jean-Baptiste.
8. L'inscription doit parvenir au comité responsable "Mlle Manitoba Français" au C.C.F.M., 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, avant le 10 juin 1977 au plus tard.

Nom et prénom: ----------------------------

Adresse: ----------------------------

Tél.: rés.: ----------------------------

bur: ----------------------------

Date de naissance: ----------------------------

Parents: ---------------------------- (Noms de famille) (Prénoms)

Education: Ecole secondaire: ----------------

Université: ----------------

Etudes spéciales en musique, art dramatique, danse, langues: ----------------

Participation communautaire: ----------------

Passe-temps: ----------------

Talents: ----------------

Autres diplômes, prix, trophées: ----------------

Occupation: ----------------------------

Employeur: ----------------------------

Je désire m'inscrire au concours de Mlle Manitoba Français. Je, soussignée, m'engage à me conformer aux règlements du concours.

Signature: ----------------------------

Commanditaire: ----------------------------

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Broquerie

Pour tous renseignements concernant les fêtes à La Broquerie, communiquez avec monsieur Jean-Léon Lord, gérant coordonnateur au 1-424-5472.

Directeurs de la société: Président: David Fillion; Vice-président: Antonin Nadeau; Secrétaire: Denis Blay; Trésorier: Claude Jolicoeur; Gilbert Turenne, Réal Brindle, Maurice Lavoie.

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

À LA BROQUERIE

les 24, 25 et 26 juin

DE NOMBREUX PRIX

MADEMOISELLE MANITOBA FRANÇAIS:

1) Voyage pour deux payé par CP Air à Honolulu
2) Photo de Perrin du Manitoba
3) Chèque de $100.00 de Play All Trophies
4) Coiffure de Chez Richard's
5) Inscription payée pour 5 ateliers de danse par les Gais Manitobains
6) 3 paires de collants de Big Lou's Clearance
7) Bouquet de fleurs de Labelle Florist

PREMIÈRE PRINCESSE:

1) Bijoux de chez Al's Jewellers
2) Souliers de chez Ronald Shoe Store
3) Pantalons de Shelly-Ann Fashions
4) Bouquet de fleurs de Labelle Florist

DEUXIÈME PRINCESSE:

1) Maquillage de chez Merle Norman Cosmetics
2) Service de vaisselle de Provencher Texaco
3) Parfum de la Pharmacie Taché
4) Bouquet de fleurs de Labelle Florist

MADEMOISELLE SYMPATHIQUE:

1) Bijoux de Clef d'Or
2) Réveille-matin de Fontaine Electric
3) Bouquet de fleurs de Labelle Florist

Toutes les participantes recevront un trophée de chez Play All Trophées en souvenir du concours Mademoiselle Manitoba Français 1977.

La Société Saint-Jean-Baptiste remercie tous les commanditaires qui ont appuyé et offert des prix pour le concours de la Reine et qui ont rendu nos pages publicitaires possibles.

La Société Saint-Jean-Baptiste demande une personne pour travailler à mi-temps au cours de l'année avec le gérant coordonnateur pour être en mesure d'assumer les fonctions de ce dernier l'an prochain.

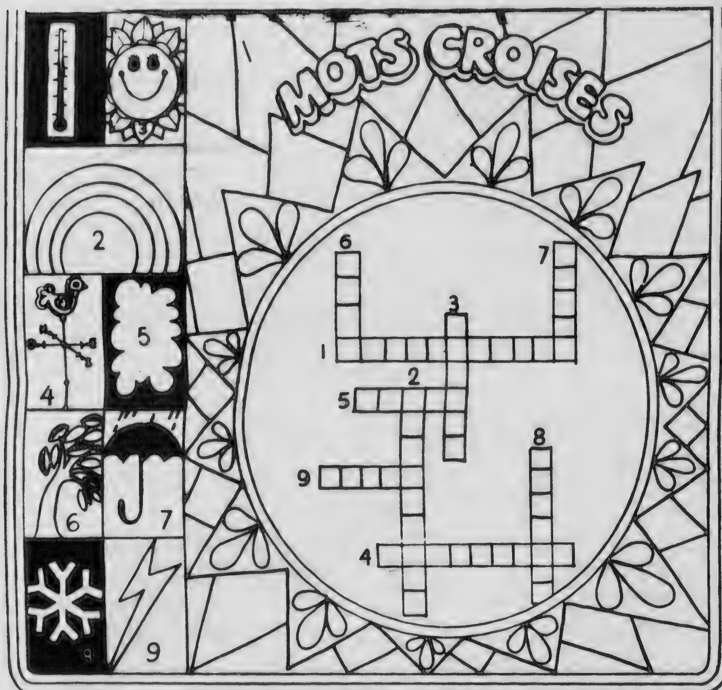
La Page de Bicolo ...

Que nous sommes chanceux de connaître toutes sortes de températures!
Moi, j'aime me promener sous la pluie... et toi?
Bicolo



La Température!

En te servant des dessins à gauche, peux-tu faire ce Mot Croisé?



*

Aujourd'hui, je te suggère des jeux sur l'eau et sur la température. Amuse-toi bien!



Jour de pluie

Maman a peur que je me mouille. "Reste-là! il pleut à pleins seaux!" Pour patauger dans les ruisseaux, que je voudrais être grenouille.

ATTENTION! FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Cette année encore la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie offre aux amis de Bicolo la chance de gagner 15 "Bons d'achats" de $2.00 pour dépenser le jour de la fête des Franco-Manitobains.

Si tu crois pouvoir te rendre à La Broquerie le 25-26 juin, remplis ce coupon.

Nom ....

Adresse ....

Âge ....

Envoie-le avant le 15 juin à:
Bicolo,
C.P. 262 Saint-Pierre-Jolys,
Manitoba, R0A 1V0

MOT MYSTERE: TROIS LETTRES

E	R	I	V	I	E	R	E	C
N	O	I	S	S	E	R	P	A
P	O	R	O	S	I	T	E	L
C	R	I	S	T	A	U	X	E
E	E	C	R	U	O	S	A	D
I	L	I	Q	U	I	D	E	I
U	V	A	P	E	U	R	R	L
L	E	V	U	E	L	F	I	O
P	N	E	I	G	E	U	A	S

RIVIERE
SOLIDE
LAC
PRESSION
POROSITE
CRISTAUX
SOURCE
LIQUIDE
AIR
NEIGE
PLUIE
FLEUVE
VAPEUR



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Âge: .... Grade: ....

COURRIER

Cher Bicolo,

Je pense que tu fais de très belles choses dans **La Liberté** et je te remercie sincèrement pour toutes ces choses que tu fais pour moi et pour tous les enfants dans le Manitoba. Merci!

Claire Magne,
Somerset, Manitoba.

Cher Bicolo,

Merci, merci pour le prix. J'aime beaucoup les concours.

Ton amie
Carole Vandal

Cher Bicolo,

Merci pour le livre et le T-shirt.

Ton amie
Lynne Dion

Cher Bicolo,

Je voudrais te remercier pour m'avoir donné le livre de Nico et Niski.

Ton amie
Michel Ruest,
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Qui essaie de se mettre à l'abri des gouttes de pluie?



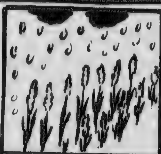
Mots croisés

Réponses: 1 - Thermomètre 2 - arc-en-ciel 3 - soleil 4 - girouette 5 - nuage 6 - vent 7 - pluie 8 - orage.

L'EAU

L'eau c'est important. C'est même indispensable pour vivre.
Dessine dans les carreaux vides ce que l'eau peut faire pour toi.

Me nourrir



me laver

m'abreuver

me promener

m'amuser

RECETTE

"Casserole"

Il pleut et maman t'a mis en charge de préparer le souper?.. Ce n'est pas une catastrophe! Je te fais une suggestion. C'est un mets en casserole, c'est-à-dire un repas complet dans un seul plat.

Voici ce qu'il te faut:

2 tasses de cubes de pain
½ tasse de fromage canadien râpé
2 cuillerées à table de beurre fondu
1 tasse de pois ou autres légumes cuits
1 tasse de viande cuite hachée (poulet, boeuf ou porc)
1 boîte de soupe, crème de céleri ou crème de champignon.

Préparation:

Mélange le pain, le fromage et le beurre, en mettre la moitié dans un plat beurré (d'une pinte environ). Dépose les légumes sur le pain, ajoute la viande et recouvre avec la soupe en crème. Garnis le dessus du plat du reste de pain au fromage. Mets au four environ 15 à 20 minutes à 350 degrés.

(Des oeufs cuits durs remplacent très bien la viande.)

Bon appétit!

Bicolo

VRAI ou FAUX?

1. L'eau peut exister à l'état liquide, solide ou gazeux.
2. L'eau modèle la terre.
3. L'eau est plus pesante à l'état solide qu'à l'état liquide.
4. C'est avec l'eau qu'on fabrique l'électricité.
5. L'eau est incolore, inodore et sans saveur.
6. L'eau n'est pas essentielle à la digestion.
7. L'eau ne couvre pas les 3/4 du globe.
8. C'est l'eau qui actionne des machines à vapeur.
9. L'eau n'est pas un solvant universel.
10. Il y a de l'eau dans le corps humain.

4121 Carole Oliviero, Rathwell
4122 Mylène Fontaine, Sainte-Agathe
4123 Nicole Manaigre, Ignace, Ontario
4124 Daryl Manaigre, Pinewood, Ontario
4125 Eveline Chartier, Saint-Norbert
4126 Françoise St-Amant, Saint-J.-Baptiste
4127 Elaine Gauthier, Sainte-Anne
4128 Yvette Gagnon, Lorette
4129 René Boily, Winnipeg
4130 Carole Desmarais, Winnipeg
4131 Jacques Saint-Hilaire, Richer
4132 Robert M. Touzin, Saint-Boniface
4133 Derek Chaboyer, Saint-Laurent
4134 Richard Sarcault, Portage-La-Prairie
4135 Rosaline Rocher, N.-Dame-de-Lourdes
4136 Daniel Carrière, Saint-Boniface
4137 Monique Laurencelle, Saint-Anne
4138 Mélanie Saint-Hilaire, Sainte-Agathe
4139 Guylaine Nacinovitch, Saint-Boniface
4140 Gérald Girardin, Winnipeg

MEMBRE GAGNANT
No 2255 — Richard Normandeau, 8 ans
233 Promenade Enfield
Saint-Boniface, Manitoba

Le 19 mai 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Anna Courcelles, épouse bien-aimée de Pacifique Courcelles. Elle était née le 9 octobre 1904.

Les funérailles de Mme Anna Courcelles furent célébrées en l'église de Sainte-Agathe, lundi le 23 mai à onze heures, précédées des prières à dix heures. Monsieur l'abbé L.-P. Jean, curé, présida la cérémonie, assisté du Révérend Père P. Saint-Denis, curé d'Otterburne, et de Monsieur l'abbé P. Gagné, curé de Saint-Jean-Baptiste. Monsieur Hector Bahuaud fit les lectures tandis que Mesdames Rita Brémaud et Henriette Hilhorst recueillirent les offrandes. Mme Auguste Brémaud touchait l'orgue.

Les porteurs furent Messieurs Gérard, Noël et Henri Courcelles, André Brémaud, Eugène Lapalisse et Henri Fontaire.

Précédée dans la tombe par sa fille Anne-Marie le 3 mai 1946, la défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mme Hector Bahuaud (Cécile) de Saint-Boniface, Mme Léo Aquin (Philomène) de Morinville, Alberta, Mme Denis Courcelles (Florence) de Sainte-Agathe, Agnès et Angéline, Missionnaires Oblates; deux soeurs, Mme J.-M. Lapalisse (Agathe) de Sainte-Agathe, Mme Henri Brémaud (Marguerite) de Lundar: cinq frères, Joseph-Aimé et David de Sainte-Agathe, Stanislas de Winnipeg, Joseph-Elie de Saint-Boniface, Dominique de La Broquerie; dix petits-enfants.

La Chapelle Funéraire de Saint-Pierre était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Monsieur Pacifique Courcelles et ses enfants désirent remercier sincèrement Messieurs les abbés L.-P. Jean et P. Gagné; le Révérend Père Saint-Denis; Monseigneur E. Chert, Soeurs Vermette et Hamon de l'hôpital Saint-Boniface; les Missionnaires Oblates; le choeur de chant; l'organiste, Mme Auguste Brémaud; les servants de messe, Laurent, Raymond et Emile Courcelles et Richard Alarie; les dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont préparé et servi le goûter, Monsieur Léon Dorge qui a aidé au cimetière; les personnes qui ont offert des messes et des cartes; tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille LaCharité-Rousseau remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, prières, cartes ou dons à la Société de Recherche du Cancer. Grand merci à M. l'abbé Deniset-Bernier et aux membres de la chorale.

MME ADRIENNE JOLICOEUR

Mme Adrienne Jolicoeur, épouse bien-aimée de M. Adélard Jolicoeur du Foyer Saint-Boniface, est décédée le samedi 14 mai 1977 à l'hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 69 ans.

En plus de son époux, Mme Jolicoeur laisse dans le deuil un fils missionnaire en Bolivie, le Père Louis Jolicoeur, o.m.i., quatre fils et leurs épouses, Roland et Yvette, et René et Jeannette, de Saint-Boniface, Noël et Lucie, et Benoît et Thérèse, de Lorette; trois filles et leurs époux, Irma et Marcel Coudenys de Vanessa en Ontario; Jeannette et Henri-Paul Blanchette de La Broquerie, et Lorraine et Noël Fréchette de Saint-Malo; une bru Gisèle, épouse de son fils Paul, de Cochrane, Ontario; vingt et un petits-enfants; une arrière-petite-fille; deux frères, Léon, de Kelowna, Colombie-Britannique, et le Père Isaïe Desautels, o.m.i., de Sioux Narrows, Ontario; et quatre soeurs, Mme Albertine Turenne, Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus (Noëllia), Mme Léa Larivière et Mme Antoinette Provençal, toutes de Saint-Boniface. Mme Jolicoeur a été précédée dans la tombe par cinq autres enfants, trois morts en bas-âge, Yvan décédé en 1954 et Paul en 1962.

Les prières furent récitées le mercredi 18 mai à 19h30 à la chapelle funéraire Desjardins, présidées par le beau-frère de la défunte, M. l'abbé Joseph Jolicoeur, assisté du fils de la défunte, le Père Louis Jolicoeur, o.m.i.

Le service et la messe de la Résurrection ont été concélébrés à l'église paroissiale de la Sainte-Famille à Saint-Boniface le jeudi 19 mai à 19h30. Les concélébrants étaient le fils de la défunte, le Père Louis Jolicoeur, o.m.i., le frère de la défunte, le Père Isaïe Desautels, o.m.i., qui fit l'homélie, le beau-frère M. l'abbé Joseph Jolicoeur, le neuveu le Père Gérard Jolicoeur, s.j., M. l'abbé Allan Soucy, le Père Léo Baert, o.f.m. cap., M. l'abbé Louis Laurencelle et les Pères Oblats Champlain Deshayes, Aimé Lizée, Antonio Lacelle, Lomer Laplante, François Lemire, Edmond Turenne et Isaïe Blanchette.

Les porteurs furent MM. André Turenne, René Larivière, Edouard, Eloi, Théodore et Laurent Jolicoeur, tous neveux de la défunte.

La dépouille mortelle fut transportée et inhumée au cimetière de La Broquerie le vendredi 20 mai à 10h30.

Le Salon Funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

M. Adélard Jolicoeur et ses enfants désirent remercier très sincèrement tous leurs parents et amis qui ont témoigné leur sympathie et se sont unis à eux dans leur foi en la Résurrection, à l'occasion du décès de Mme Adrienne Jolicoeur, son épouse et leur mère.

MLLE MARIE MASSON

Le 22 mai 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 62 ans, Mademoiselle Marie Masson, du 4, baie Applewood, Parc Windsor.

Des prières furent récitées le mardi soir en la Chapelle Funéraire Philip Coutu. La messe des funérailles fut célébrée le mercredi, à 10h30 a.m., en l'église des Saints-Maryrs-Canadiens, 289, avenue Dussault, au Parc Windsor. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface.

Elle fut précédée dans la tombe par son père, M. Victor Masson, en 1956, sa mère, Mme Lucie Masson, en 1973, et par une soeur, Marguerite, en 1962. Elle laisse dans le deuil un frère, le docteur Louis Masson, et une belle-soeur, Rosa, de Calgary, Alberta; sept neveux et nièces et un petit-neveu.

Mademoiselle Masson fut professeur pendant 40 ans, enseignant à Ross, Manitoba, Saint-Boniface, et 25 ans à Winnipeg. Elle était très active dans le mouvement Guides de Saint-Boniface et était secrétaire-trésorière des Dames Auxiliaires des Réservistes Français (Canadian Legion Branch No 15). Marie se dévoua aussi beaucoup pour le Cercle Molière de Saint-Boniface. Elle sera beaucoup regrettée par sa famille et ses nombreux amis.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

GEORGELINE SENEZ

Le 20 mai 1977, à l'hôpital Princess Elizabeth, est décédée Mlle Georgeline Senez du 610-200, rue Aulneau.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées le mercredi 25 mai, à 2 heures de l'après-midi, dans la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la Cathédrale.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Ida Kelly et Soeur Antonia Senez, M.O., et un frère, Charles, tous de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Mademoiselle Senez était membre du Troisième Ordre de Saint-François de Saint-Boniface. Elle sera beaucoup regrettée par sa famille et ses nombreux amis.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

MME MARIE-LAURE CLEMENT

Le jeudi 12 mai, à l'hôpital de Morris, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Marie-Laure Clément.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières, fut célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste par l'abbé Pierre Gagné, assisté des abbés Morin et Thibault, le samedi 14 mai, à 4 heures de l'après-midi, suivie de l'inhumation dans le cimetière de la paroisse.

Mme Clément fut précédée dans la tombe par son mari Adrien Clément en 1957. Elle laisse dans le deuil quatre filles. Mme Alice Touzin, Mme Jean Vermette (Angema), Mme René Ayotte (Lucille) de Saint-Jean-Baptiste et Mme Alfred Godard (Florence); un fils, Aldéric de Morris; 17 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants; deux soeurs et deux frères.

REMERCIEMENTS

La famille Clément remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leurs visites à la malade, assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de tout autre façon à l'occasion du décès de leur mère, Mme M.-Laure Clément. Un merci spécial aux prêtres qui lui ont rendu visite à l'hôpital, au personnel de l'hôpital de Morris, ainsi qu'aux dames de la Ligue pour le goûter servi après les funérailles.

M. FERDINAND BILODEAU

Le 24 mai 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 58 ans, M. Ferdinand Bilodeau, époux bien-aimé de Mme Alice Bilodeau du 428, avenue Bertrand, Saint-Boniface.

La messe des funérailles fut célébrée le 28 mai, à 10 heures de l'avant-midi, par l'abbé L. Roy, en la Chapelle Funéraire Philip Coutu. L'enterrement suivit dans le cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Outre son épouse, M. Bilodeau laisse dans le deuil un fils, Fred, et trois petits-enfants de Transcona; un frère, Rudy, de Toutes-Aides, Manitoba; deux soeurs, Mme A. Bretecher (Régina), de Toutes-Aides, et Mme G. Bretecher (Rose) de Waterhen, Manitoba.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

LA VÉRITÉ

Abraham répondit: Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne; maintenant il est consolé, et toi, tu souffres.
(Luc 16, V. 25).

MME MARIE-LOUISE VILLENEUVE (née LEMIEUX)

Le 24 mai 1977, à la maison mère des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface, est décédée dans sa 100e année Mme Marie-Louise Villeneuve, anciennement du 770, avenue Winnipeg, Winnipeg.

Des prières furent récitées le mercredi soir en la Chapelle Funéraire Philip Coutu, et la messe des funérailles fut célébrée le jeudi, à 10h30 a.m., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

Mme Villeneuve fut précédée dans la tombe par son mari Philéas Villeneuve le 13 mars 1951, un fils, Paul, le 1er octobre 1941. Elle laisse dans le deuil deux fils, Philippe d'Edmonton, et Jean-Emile de Winnipeg; une fille, Mme Juliette Montpetit de Norwood; 13 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Marie Jeanne Commeford du Québec.

Mme Villeneuve naquit à Saint-Félix de Cap-Rouge, P.Q., le 7 février 1877, et arrivait à Winnipeg en 1906. Elle fut membre de la congrégation des Dames de Sainte-Anne depuis sa fondation, et aussi une paroissienne très active de l'église du Sacré-Coeur.

REMERCIEMENTS

Nous désirons exprimer nos sincère remerciements à tous nos parents et amis pour leurs actes de bonté, tributs floraux et messages de sympathie à l'occasion du décès de notre père et grand-père.

La famille Dugas

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE-ANNA COURCELLES, de la paroisse de Sainte-Agathe, au Manitoba, retirée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27 juin 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de mai 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LÉON-JOSEPH BOURRIER, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, contremaître.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er juillet, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de mai, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROGER JULES DE MEYER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, magasinier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27 juin 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de mai 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

à vendre

A VENDRE - Planche à repasser: $10.00 - Séchoir à cheveux: $10.00. - Romans policiers: 25c chacun - Petit pupitre avec chaise: $15.00 - Lampe de chevet: $10.00 - Aspirateur: $10.00 - Petite machine à laver "Over": $10.00 - Congélateur en très bon état: $250.00. Composer 233-0011.
7-797-JNO

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - Grande maison construite en blocs - 3 toilettes (2 baignoires) - 6 chambres à coucher - grand garage - Possibilité d'acquérir un terrain de quelques acres avec grands arbres et petite rivière - 4 milles au sud de St-Malo - Cette maison peut aussi bien être achetée par plusieurs familles pour vacances ou fin de semaine. Composer 433-7559.
8-801-12 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

A VENDRE - LA BROQUERIE - Maison neuve, 3 chambres à coucher, 7 pièces, sous-sol à la grandeur, 1,050 pieds carrés, rue principale, grand lot d'une acre, en face de l'école, magnifique foyer, patio, mur de bois naturel (cèdre), armoires en frêne. Prix raisonnable et discutable. Composer: 1-424-5223 au travail; 1-424-5457 le soir.
7-793-9 C

A VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - Bonne maison ancienne. Lot 62 x 210, 4 chambres à coucher, cour clôturée, grand jardin, remise. Au Centre de tout. Prix très raisonnable. Composer 758-3419.
7-792-9 C

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JN0

A VENDRE - 4 pantalons neufs pour dame, grandeur 40 - 6 blouses neuves pour dame, grandeur 40 - 1 gilet à manches courtes, grandeur 40 - Aussi, 3 paires de souliers presque neufs, pointure 7. Appelez le midi, et le soir à 5 heures au 247-6685.
9-806-9 C

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

à louer

A LOUER - Logis, 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bains privées. Place de stationnement. Composer 233-3152 après 6 heures.
9-813-9 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

A LOUER - Plage Albert - Chalet, 3 chambres à coucher, complètement meublé. Foyer et grand terrain. Composer 247-7860.
9-804-JN0

A LOUER- 565, rue Des Meurons - Chambre meublée au sous-sol. Libre immédiatement. Composer 253-0046.
9-815-9 C

on demande

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soins de 4 enfants de 3 à 10 ans au Parc Windsor, pour fin de mai. Chambre et pension. Voiture fournie. S'adresser à: Boîte 785, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
6-785-JN0

LEGER TRAVAIL DOMESTIQUE ET GARDIENNE - 2 enfants: 7 et 8 ans et bébé de 6 mois. 5 jours par semaine. Doit demeurer chez employeur. Références. Bonne rémunération. Appelez Lucille 422-8256 après 7 heures; 668-7944 le jour.
8-798-9 C

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
9-814-JN0

AGRICULTURE (suite)

Cette rencontre organisée conjointement par l'Institut et la C.C.B. avait pour but d'échanger des renseignements techniques entre nos deux pays.

C'est donc au coeur du Manitoba que se tisse la toile de fond sur laquelle l'avenir se tissera.

Que ce soit les spécialistes de la Commission du Blé, de la Commission des Grains, ou ceux de l'Institut, les chercheurs des universités ou les producteurs, nous avons tous besoin l'un de l'autre.

Ce qu'il est possible de dire après avoir connu l'Institut, c'est qu'il est l'un de nos meilleurs embassadeurs. ■

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

JEUNE HOMME DE 26 ANS habitant un ancien immeuble sur Wellington Crescent, désire partager son appartement avec un Francophone ou, partager l'appartement d'un Francophone résidant dans les environs de St-Boniface. Appelez Jean le soir: 452-7717.
8-800-JNO

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

A LOUER pour juillet et août, appartement 5 pièces, sommairement meublé; $150. par mois; adr. 883 Grosvenor avenue. Tél.: rés.: 284-1924, bur.: 786-0126.

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

DEMANDE

Dandurand (Haywood):

Un mi-temps, maternelle, demi-journée chaque jour, 10 élèves. Bilingue.

Complexe scolaire de Saint-Claude:

Un mi-temps, maternelle, une journée tous les deux jours. Bilingue.

Affaires, dactylographie.

Notre-Dame élémentaire:

Un - grade III. Bilingue.

Un - grade I. Bilingue.

Richard (Somerset):

Un mi-temps, maternelle. Bilingue

Un - grades III et IV combinés.

Somerset collégial:

Un mi-temps, "Language arts", "social studies". Seconaaire junior.

Un - grade IX, "Bus. Ed", "Math", "Science", "Social studies".

Un - "French & Social studies" VII-IX.

Institut collégial Notre-Dame:

Un - Français, sciences sociales, cathéchèse.

Adressez vos offres de services à:

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba R0G 1M0

Tél.: Bur. 1-248-2228 Rés. 1-744-2083

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

demande

Un enseignant pouvant enseigner en français à l'école Sainte-Anne les matières suivantes au niveau secondaire: Biologie "300", chimie "200" et "300", français "100", et "sciences" au niveau de la 9e année. Entrée en fonction: septembre 1977.

Adressez votre offre de service accompagnée d'un curriculum vitae à:

M. le Principal
Ecole Sainte-Anne
Sainte-Anne, Man. R0A 1R0

ON DEMANDE

Secrétaire bilingue pour Etude légale. Dictaphone, dactylographie - 50 - 60 mots par minute. Pour plus de renseignements, téléphoner à Mme St. Godard, 233-1426.



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

DEMANDE

CUISINIER (RE) - Temps complet
CUISINIER (RE) - Temps partiel

AIDE A LA CAFÉTÉRIA I - Temps complet
AIDE A LA CAFÉTÉRIA I - Temps partiel

AIDE A LA CAFÉTÉRIA II - Temps complet
AIDE A LA CAFÉTÉRIA II - Temps partiel

POUR UNE PÉRIODE DE SEPT SEMAINES DURANT JUILLET ET AOÛT

S'adresser au Collège Universitaire de Saint-Boniface
téléphone: 233-0210

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

Département du Directeur adjoint

Qualifications désirées: En tant que secrétaire personnelle du directeur adjoint la candidate doit posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Entrée en fonction: Le 13 juin, 1977

Toute mise en candidature devra être faite avant le 7 juin, 1977.

Division scolaire de Saint-Boniface
50 chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

les Gais Manitobains
ENSEMBLE FOLKLORIQUE

CHERCHENT UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE)

FONCTIONS: sous la direction d'un conseil d'administration

- se charger de la comptabilité
- se charger du bureau
- se charger de la publicité
- se charger de la coordination des activités

QUALIFICATIONS:

- une bonne connaissance du français et de l'anglais
- expérience en administration générale

Poser votre candidature par écrit à:

Monsieur Mérille Kirouac, président
Les Gais Manitobains
ensemble folklorique
385, D'Eschambault
Saint-Boniface, Manitoba

Date d'entrée en fonction: le 1er août 1977
Pour plus de renseignements: 233-0412

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS

représentant 300,000 étudiants du post-secondaire hors Québec, requiert les services de:

DEUX ANIMATEURS:

Responsabilités: promouvoir l'organisation politique sur les campus des institutions post-secondaires;

Exigences: bilingue, prêt à voyager, sens de l'organisation;

Endroit: régions de l'Atlantique et de l'Ontario (à être déterminé lors de l'embauche);

Traitement: $185.00 par semaine, plus avantages sociaux;

Disponibilité: 1er août 1977.

UN RECHERCHISTE:

Responsabilités: préparation de documents de recherche basés sur l'analyse de politiques dans tous les domaines ayant trait aux étudiants, y compris l'accessibilité à l'éducation, l'aide financière, le logement et l'emploi;

Exigences: bilingue, aptitudes à travailler dans un bureau où les responsabilités sont réparties équitablement et où il n'existe aucune structure hiérarchique;

Endroit: Ottawa;

Traitement: $185.00 par semaine, plus avantages sociaux;

Disponibilité: 1er juillet 1977.

Adressez curriculum vitae à:

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS
227 ouest, avenue Laurier, pièce 220
OTTAWA, Ontario

Au téléphone: 1-613-232-7394

SAINT-ADOLPHE

Le Groupe d'Epanouissement et Plaisir (G.E.P.) de Saint-Adolphe tiendra son assemblée annuelle le jeudi 9 juin à 8h p.m. au gymnase de l'école. Les buts principaux de cette rencontre sont de renseigner la population des activités de l'année 76-77 et de recueillir les critiques, suggestions et idées qui nous permettront d'être plus efficaces l'an prochain. Souvenez-vous que l'argent dont dispose le G.E.P. est votre argent.

Comme divertissement, il y aura une **Soirée variétés.** Les artistes invités viennent de l'extérieur. Nous sommes optimistes que tous les francophones de Saint-Adolphe sauront venir apprécier cette très agréable surprise que nous réserve le G.E.P.

Pour conclure la soirée, un délicieux goûter sera servi tout dans une atmosphère amicale et amusante. Nous vous attendons tous: les teenagers, les jeunes adultes et les plus vieux. Au plaisir de nous voir,

Jeannine Aubin,
secrétaire du G.E.P.

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD.

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8390B - **Ouvrière-couturière.** $3.25 et plus de l'heure. Temps partiel. Expérience à faire des modifications. Le travail peut être fait à la maison.

8447B - **Secrétaire-réceptionniste.** $500.00 par mois. Dactylo: 45 mots-minute. Belle apparence. Expérience requise.

8453B - **Surintendant de travaux de construction.** Salaire selon expérience. Connaissance de toute phase de construction.

8455B - **Secrétaire.** $7,700 par année ou plus selon expérience. Dactylo: 45 à 50 mots-minute. Sténo ou dictaphone. Expérience dans une banque un atout.

8457B - **Peintre licencié.** $8.66 de l'heure. Qualifié dans toutes les phases de peinture.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-SEINE NO 14

demande

Des enseignants pour l'école de Saint-Norbert:

1 mi-temps, arts ménager, niveau secondaire junior. Doit être bilingue.

1 plein temps, niveau secondaire junior, pour enseigner "français et sciences sociales" ainsi que des sujets en français et "French and social studies".

Entrée en fonction: septembre 1977.

Adressez vos offres de services à:

M. le Principal
Ecole Saint-Norbert
800, rue Saint-Thérèse
Saint-Norbert, Man. R3V 1H8

La chorale Bel Canto sous la direction de Mme Jacqueline Roy donnera un concert le 5 juin en l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys à 8h30 p.m. Cette chorale comprend à peu près 50 adultes de Saint - Pierre - Jolys, Saint-Malo et Otterburne.

COMPTABLE AGRÉÉ — SEPT-ÎLES

Notre bureau de Sept-Iles désire combler une vacance au niveau de sénior/superviseur en vérification et en fiscalité.

Exigences:

- membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec.
- expérience récente d'au moins trois ou quatre ans dans un cabinet comptable.
- désireux de s'établir en permanence à Sept-Iles pour jouir d'une carrière professionnelle fructueuse et profitable.

Avantages:

- salaire initial jusqu'à $30,000 par année.
- programme attrayant d'avantages sociaux.
- chance unique de progresser très rapidement vers le rang d'associé à Sept-Iles.
- pouvoir travailler dans un groupe intime de comptables professionnels, dans une région de grand essor au Québec.

Veuillez adresser votre demande et faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-J. LaTraverse, C.A.
Directeur national du recrutement

COOPERS & LYBRAND

COMPTABLES AGRÉÉS
630, boulevard Dorchester
Montréal, Québec, H3B 1W6

L'ÉCOLE SAINT-LAZARE

SAINT-LAZARE, MANITOBA

demande pour septembre 1977

UN PROFESSEUR BILINGUE

DE RESSOURCES I.E. ORTHOPHONIE

Les offres de services doivent être adressées au

Directeur général
Monsieur Wm. C. Davison
Division scolaire Birdtail River No 38
Crandall, Manitoba
R0M 0H0

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE-SEINE NO 14

Invite des demandes pour le poste suivant à son bureau d'administration, à Sainte-Anne.

Commis-dactylo bilingue capable d'assumer les responsabilités du travail général de bureau, en particulier dans le domaine de la comptabilité. Des études dans la tenue des livres et de l'expérience en comptabilité précise sont désirables.

Entrée en fonction aussitôt que possible.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae avant le 16 juillet 1977 à:

M. Roger Smith, secrétaire-trésorier
Division Scolaire Rivière-Seine No 14
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

LA DIVISION SCOLAIRE AGASSIZ

DEMANDE

UN PRINCIPAL POUR L'ÉCOLE DE POWERVIEW

Entrée en fonction le 6 septembre 1977.

Six cents (600) étudiants, du jardin d'enfants à la 12e année.

Un programme "Français" existe au bénéfice des élèves francophones.

Les candidats possédant les qualifications requises doivent téléphoner au 1-268-2465 le plus tôt possible et adresser leur curriculum vitae à:

M. Michael Czuboka
Surintendant
Division scolaire Agassiz
C.P. 1206
Beauséjour, Manitoba
R0A 0G0

À VENDRE

PARC WINDSOR - 4 chambres à coucher, 2 foyers ouverts. $52,900. Maison bien entretenue, avec les murs des foyers, dans salon et salle familiale, entièrement en brique. Magnifique lot boisé. Garage au-dessus des dimensions moyennes, à l'arrière, donnant sur parc. Offres considérées. Appelez Mary McConn 257-4776, ou Ross Realty 256-7311.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

BOUL. VILLENEUVE
Jolie maison, 5 pièces, 2 chambres à coucher, sur grand lot, clôturé 2 côtés. $27,500 seulement.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

APPELEZ JEANNE FILLION 889-2785
P. PINEAU 269-6873
JOE CAMPEAU 269-3303

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 247-2351
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



SOUTHDALE - $61,900 - Bungalow très propre, 3 chambre à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité.



RUE VALADE
Maison en bon état, actuellement comme revenu. Très bonne localité, en face du parc La Vérendrye.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.



NORWOOD - $38,500 - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

ST-BONNIFACE - Bungalow, 3 chambres à coucher, en parfait état. Grand lot, soubassement complet, garage. Peut-être acheté avec paiement comptant bas. Pour visiter appelez R. Lejeune 256-8793.

SI VOUS ATTENDIEZ UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE pour une belle maison "Paramount" de 3 chambres à coucher, pour $16,900 seulement, comprenant réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse, la voilà. Appelez Roland dès maintenant 247-6050.

UNE FERME AVEC UN AVENIR - Il se peut que ce soit exactement l'endroit que vous recherchiez. Bungalow moderne, 3 chambres à coucher, "loafing barn", étable, poulailler et un beau parc privé avec des chênes. Situé sur 3 acres magnifiques. Pour plus de renseignements, appelez Roland 247-6050.

ST-PIERRE - Maison de 5 ans, air conditionné, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, garage attenant, en très bon état. Sur grand lot avec beaux arbres. Pour plus de détails, appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ESSEX - 4 chambres à coucher, cave complète, lot de 50 pieds carrés, salle à manger, salle de bains donnant sur la chambre des maîtres, salle de récréation. possession le 1er juillet. $52,900. Léo Grouette 257-2363.

464, RUE RITCHOT - 2 chambres à coucher, salle de famille au soubassement, garage. $33,900. Léo Grouette 257-2363.

FERME POUR PASSE-TEMPS - 79 acres - Bungalow, 3 chambres à coucher, étable. A seulement 28 minutes de Winnipeg. Bon prix pour vendre. Léo Grouette 257-2363.

NOUVEAU SUR LE MARCHE - Bungalow, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et sous-sol fini. Parc Windsor, près écoles et autobus. Annette Roy 256-1186.

SOUTHDALE - "Split", 3 chambres à coucher, très grand lot, garage, taxes raisonnables. Annette Roy 256-1186.

SOUTHDALE - Côte à côte, 2 salles de bains, 4 chambres à coucher. Prix abordable pour votre 1er foyer. Annette Roy 256-1186, McKague Sigmar 256-4356.

PARC WINDSOR - 1,260 pieds carrés, salle à manger, salle de bains donnant sur la chambre des maîtres, salle de récréation. Possession le 1er juillet. $52,900. Léo Grouette 257-2363.

Century 21 (T.M.)

Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963



904 RUE DE L'EGLISE ET 26 ST-PIERRE, ST-NORBERT
Venez le dimanche 5 juin 1977, de 1h 30 à 4h 30 p.m. Constatez par vous-même ce que ces propriétés vous offrent. Prix au-dessous de $45,000 demandé pour l'une d'elle comprenant 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger en forme de L, soubassement fini. L'autre, 8 ans, construite sur demande, décorée avec goût, 3 chambres à coucher, salle de récréation, chambre à coucher supplémentaire ou salle de jeux, ainsi qu'une salle de couture ou bureau, 2 plomberies. Les deux ont une allée de voiture avant, garage et lot semblable à un parc. Ne manquez pas de venir voir par vous-même. Faites-nous une offre. Vos hôtesses seront Mme Al Forest, rés. 284-6458, et Louise Fillion, rés. 247-2520; bur. pour les deux 233-7963.



ST-BONIFACE — **157, RUE MASSON**
1¼ étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger. Soubassement complet avec chambre supplémentaire et cabinet de toilette (2 morceaux). Garage. Au-dessous de $28,000. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.



RUE TACHE — **DEUX PROPRIETES**
Lot 66 x 99. Un restaurant présentement loué (sans bail) ainsi qu'une maison avec 3 logis entièrement privés. Le tout dans un état impeccable. Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

40 ACRES — **CHEMIN DUGALD**
4½ milles passés Vivian, Manitoba. 660 pieds de frontage et ½ mille de profondeur. Tout boisé. Louis Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963, ou Mme Al Forest, rés. 284-6458; bur. 233-7963.

160 ACRES — **GIROUX**
Six milles au sud de Richer ou 6 milles à l'est de Giroux. Louise Fillion, rés. 247-2520; bur. 233-7963.

DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570



125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



OUVERT AU PUBLIC
Vendredi, le 3 juin, 7h à 9h p.m.

482 Ritchot

Ouvert au public - Cette bonne maison de 3 ch. à coucher est près des écoles, de l'autobus, de l'hôpital, etc. Bonne cave avec deux petites chambres supplémentaires. ***Poêle, réfrigérateur, congélateur et sécheuses inclus.*** **Lot 45 x 115. Prix $33,500. Bienvenue à tous. Mme Danis, rés.: 253-2102, ou bur.: 257-2570.**

LAC ST-MALO - Terrain de 5 acres boisé près de la digue. Prix $19,500. Appelez Belva Smith, rés.: 257-5146.

RUE HARBOWBY - Jolie petite maison de 3 chambres à coucher pour $28,700 - Garage. Appelez Mme Danis, rés.: 253-2102.

RUE BERTRAND - 1½ étage - bonne maison propre, 2 ch. à coucher - salle à manger - broyeur à déchets - garage. Prix $30,500. Appelez Mme Guenette, rés.: 247-5903.

ELMA, MAN. - Trois terrains de 40 acres chacun avec de beaux arbres. Prix $6,000 - $8,000. Appelez Mme Guenette, rés.: 247-5903.

RUE DES MEURONS - Bonne maison de 2½ étages avec cave complète - 3 salles de bains - salle à manger, etc. Prix $48,900. Appelez Yvette Pelletier, rés.: 247-2372.

LA  NOUS INFORME

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Ce projet vous donne une excellente occasion de vous familiariser avec l'administration de la ville de Winnipeg.

SUJET: La politique urbaine

FORMAT: Table ronde, animée par Me Renald Guay.

INVITES:
- Monsieur Laurent Desjardins, ministre du gouvernement du Manitoba.
- Monsieur Robert Bockstael, conseiller municipal à Winnipeg.
- Professeur Allan Kear, politicologue.
- Monsieur Marcel Champagne.

DATE: Le mercredi 8 juin.

ENDROIT: La salle Pauline-Boutal, au Centre Culturel Franco-Manitobain.

HEURE: 2h00.

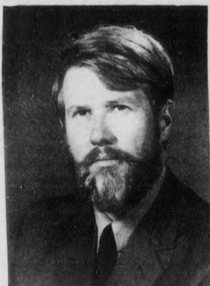
ENTRÉE: Trois dollars.



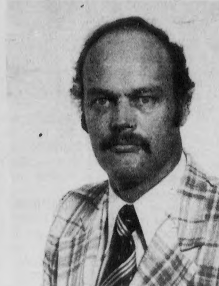
Laurent Desjardins



Robert Bockstael



Allen Kear



Marcel Champagne

ON NE L'OUBLIE PAS! LE PIQUE-NIQUE ANNUEL DES FRANCOPHONES DE SAINT-NORBERT

Il aura lieu le dimanche 5 juin à partir de 14h00 (2h00) sur le terrain derrière l'église de Saint-Norbert. Une belle occasion pour tous de venir s'amuser et de faire des connaissances.

ACTIVITÉS: Messe en plein air, jeux variés, ballon volant, fer à cheval, tir au câble.

Vous apportez votre souper, vos chaises, votre bonne humeur et vous amenez vos amis!

UN SERVICE D'INFORMATION DE LA S.F.M. À L'INTENTION DES FRANCO-MANITOBAINS

- Ce que vous devriez savoir sur l'Aide juridique du Manitoba

1) Qu'est-ce que l'Aide juridique?

L'Aide juridique du Manitoba est un programme pour venir en aide aux personnes qui, laissées à leur propres moyens financiers, ne pourraient pas retenir les services d'un avocat.

2) Qui peut en bénéficier?

Dans presque tous les cas, l'assistance sera accordée à toute personne qui n'a pas les moyens de défrayer les honoraires d'un avocat. En se présentant à un centre communautaire juridique, on peut obtenir gratuitement tout conseil sur la loi.

Quand un client a besoin des services d'un avocat pour fin de représentation, ce client doit démontrer qu'il rencontre les exigences.

Une personne peut bénéficier de l'assistance juridique si elle ne gagne pas plus que:

Nombre de personnes dans la famille	Revenu brut annuel
1	$ 7,030.00
2	$ 8,000.00
3	$ 8,785.00
4	$ 9,580.00
5	$10,340.00
6	$11,640.00
7	$12,915.00

Note: Ces chiffres représentent le revenu brut de toute la famille.

Une personne dont le revenu dépasse les critères ci-haut mentionnés peut recevoir de l'assistance en contribuant personnellement aux honoraires.

3) Qui vous représentera?

L'Aide juridique du Manitoba offre des services de représentation dans les cas criminels sérieux et aussi civils selon le Plan d'Aide juridique. La personne a le choix d'un avocat inscrit au programme. Un grand nombre de ces avocats sont dans la pratique privée. Des conseils sont offerts gratuitement par les Centres Communautaires juridiques.

4) L'Aide juridique et la communauté

L'Aide juridique offre une variété de services par l'entremise des Centres communautaires. Exemples:

- programme d'éducation sur la loi dans les écoles,
- aide aux personnes d'âge d'or et aux adolescents,
- aide à des groupes de personnes à revenus limités,
- aide à des groupes ou à des organisations qui s'occupent des pauvres,
- services aux institutions, organismes sociaux et communautaires.

5) Comment faire une demande?

On fait sa demande aux différents Centres communautaires ou en communiquant avec un avocat dans la pratique privée qui participe au programme.

NOTE: Le Centre Juridique communautaire [*La SEM"*] est situé au 401, boulevard Provencher à Saint-Boniface, et *offre ses services en français.*

LE 4 JUIN 1977 CONSEIL PROVINCIAL DU C.J.P. VENEZ DISCUTER VOUS INFORMER VENEZ PLANIFIER

Au moins 8 élèves de chaque école seront là pour participer aux ateliers et écouter les différents points de vue de personnes ayant eu des expériences diverses sur les questions d'actualités qui nous préoccupent.

Ces personnes invitées sont expertes dans leurs disciplines.

Donc, on s'attend à vous voir le *4 JUIN* à 9h30 a.m. dans la Salle du 100 Nons au Centre Culturel Franco-Manitobain.

P.S. — Les jeunes travailleurs et universitaires sont les bienvenus.